



Communauté du Pacifique

États financiers 2023



CPS

Organisation



Communauté du Pacifique

États financiers 2023

© Communauté du Pacifique (CPS) 2024

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

États financiers 2023 / Communauté du Pacifique

(Sous réserve de l'approbation du Comité des représentants des gouvernements et administrations [CRGA] lors de sa cinquante-quatrième session, conformément à l'article 46 du Règlement financier.)

1. Pacific Community.
2. Technical assistance — Oceania.
3. International organization — Oceania.
4. Financial statements.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

341.2460995

AACR2

ISBN : 978-982-00-1583-8

Table des matières

Communauté du Pacifique : États financiers et rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

Rapport des auditeurs indépendants 3

Communauté du Pacifique
États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 5

Communauté du Pacifique
Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 10

Caisse de prévoyance : États financiers et rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

Rapport des auditeurs indépendants 55

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique
États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 57

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique
Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 59





Communauté du Pacifique

États financiers
et rapport d'audit
pour l'exercice clos
au 31 décembre 2023





Rapport des auditeurs indépendants

aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Communauté du Pacifique (CPS), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/situation nette, le tableau des flux de trésorerie et une comparaison des montants budgétés et des montants réels par programme pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 28) détaillant les principales méthodes comptables et contenant d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la CPS au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière, des variations de l'actif net/situation nette, de sa trésorerie et des montants réels comparés aux montants budgétés par programme pour cet exercice, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. Conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables, dispositions relatives à l'indépendance incluses, du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) et aux exigences déontologiques afférentes à notre activité d'audit des états financiers, nous sommes indépendants de la CPS et nous avons respecté les autres principes déontologiques qui s'imposent en vertu desdites exigences et du Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes assurant la gouvernance pour les états financiers

Conformément aux normes IPSAS, il appartient à la direction d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CPS à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction entend procéder à la liquidation de l'Organisation ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes assurant la gouvernance de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la CPS.

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit présentant notre opinion.

Rapport des auditeurs indépendants

aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de détecter systématiquement une éventuelle anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Étant donné que la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui de la non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la CPS ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par la direction ;
- Nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CPS à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la CPS de poursuivre son activité ; et
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, et déterminons si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes assurant la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Note	2023 Euros	2022 Euros
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7a	24 197 815	31 446 187
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7b	96 000 000	70 350 000
Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	8	1 611 505	2 061 409
Autres créances et prépaiements	9	3 976 119	915 735
Avances aux partenaires		3 499 222	3 852 108
Fonds projet à recevoir	16	7 238 813	4 296 465
Stocks	17	503 182	416 520
Actifs courants		137 026 656	113 338 424
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7b	-	8 000 000
Immobilisations incorporelles	11	98	7 274
Biens mobiliers (terrains et immeubles)	10	18 412 862	18 637 083
Immobilisations corporelles	10	2 029 597	1 081 410
Actifs non courants		20 442 557	27 725 767
Total actif		157 469 213	141 064 191
Contributions statutaires – versements anticipés	8	1 717 900	3 779 550
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	12	5 180 156	5 395 249
Prêts et avances	14	2 514 000	8 403
Fonds projet non employés	16	91 863 066	75 922 889
Crédit reporté (immobilisations)	15	149 029	179 047
Provisions	13	11 138 334	11 788 521
Passifs courants		112 562 485	97 073 659
Crédit reporté (immobilisations)	15	1 383 978	1 532 086
Prêts et avances	14	-	2 514 000
Provisions	13	1 680 133	2 098 139
Passifs non courants		3 064 111	6 144 225
Total passif		115 626 596	103 217 884
ACTIF NET		41 842 617	37 846 307
Réserve générale		31 388 591	28 026 685
Réserves particulières		884 431	557 236
Fonds spéciaux	17	9 569 595	9 262 386
SITUATION NETTE		41 842 617	37 846 307

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la Communauté du Pacifique



Stuart Minchin
Directeur général



Vincent Chauvin
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 51, qui font partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023			
	Note	2023 Euros	2022 Euros
Contributions volontaires des pays membres	18	6 502 000	6 416 873
Contributions statutaires et subventions des pays hôtes	19	10 173 933	10 162 190
Recettes fléchées	6	94 581 634	73 091 063
Produits/(déficit) net(s) – logements	17	244 890	(106 336)
Produits nets – économat	17	62 319	65 712
Gains/(pertes) de change nets	4(43)	(620 618)	93 588
Produits des intérêts	20	2 526 962	458 057
Autres produits		57 742	67 685
Total produits		113 528 862	90 248 832
Coûts de personnel	21	48 804 382	44 325 390
Coûts de communication		790 234	597 571
Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	22	10 915 381	10 181 220
Projets d'acquisition d'immobilisations		653 978	121 818
Transport et voyages		19 879 150	9 166 531
Conférences, formations et ateliers/activités de terrain		6 472 344	2 998 888
Travaux de recherche, études et services		3 592 911	4 683 242
Subventions		6 133 934	4 827 629
Consultants		11 560 973	11 370 916
Amortissements nets	10b	594 726	435 785
Frais financiers et bancaires		134 539	117 905
Total charges		109 532 552	88 826 895
Excédent opérationnel total pour l'exercice		3 996 310	1 421 937

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 51, qui font partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Note	Réserve générale ¹ Euros	Réserves particulières Taux de change Euros	Fonds spéciaux			Total Euros
				Logements Euros	Économat Euros	Total Euros	
Solde au 1 ^{er} janvier 2022		26 583 952	537 408	9 146 957	156 053	9 303 010	36 424 370
Excédent opérationnel		1 442 733	-	-	-	-	1 442 733
Gain net réalisé		-	19 828	-	-	-	19 828
Excédent lié aux fonds spéciaux		-	-	(106 336)	65 712	(40 624)	(40 624)
Total excédent opérationnel 2022		1 442 733	19 828	-106 336	65 712	-40 624	1 421 937
Solde au 31 décembre 2022		28 026 685	557 236	9 040 621	221 765	9 262 386	37 846 307
Solde au 1 ^{er} janvier 2023		28 026 685	557 236	9 040 621	221 765	9 262 386	37 846 307
Excédent opérationnel		3 361 906	-	-	-	-	3 361 906
Gain net réalisé	4(43)	-	327 195	-	-	-	327 195
Excédent lié aux fonds spéciaux	17	-	-	244 890	62 319	307 209	307 209
Total excédent opérationnel 2023		3 361 906	327 195	244 890	62 319	307 209	3 996 310
Solde au 31 décembre 2023		31 388 591	884 431	9 285 511	284 084	9 569 595	41 842 617

¹ Réserve générale au 31 décembre 2023 :

	2023	2022
Immobilisations nettes (hors logements)	11 033 942	10 496 593
Moins crédit reporté	(1 533 007)	(1 711 135)
Immobilisations nettes (fonds ordinaires)	9 500 935	8 785 458
Plus créances et stocks	16 325 658	11 125 718
Plus trésorerie et équivalents de trésorerie	5 561 998	8 115 509
	31 388 591	28 026 685

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 51, qui font partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Note	2023 Euros	2022 Euros
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Contributions reçues des membres et non-membres		119 399 459	100 414 271
Loyers perçus		2 596 161	2 486 929
Ventes de l'économat		805 080	666 548
Intérêts perçus		2 526 962	458 057
Entrées de trésorerie		125 327 662	104 025 805
Salaires et coûts annexes		(48 804 382)	(44 325 390)
Fournitures et services		(64 214 308)	(45 640 389)
Dépenses liées au parc immobilier		(2 317 053)	(2 264 944)
Achats de l'économat		(742 761)	(600 836)
Remboursement d'intérêts		(134 528)	(117 905)
Sorties de trésorerie		(116 213 032)	(92 949 464)
Flux de trésorerie net généré par les activités opérationnelles		9 114 630	11 076 341
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		-	(11 992)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 861 044)	(564 672)
Mouvement net des dépôts à terme		(17 650 000)	(18 123 000)
Flux de trésorerie net des activités d'investissement		(19 511 044)	(18 699 664)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Remboursement d'emprunt		(8 403)	(2 683 489)
Avance de la Caisse de prévoyance		-	2 522 403
Flux de trésorerie net des activités de financement		(8 403)	(161 086)
Diminution nette de la trésorerie		(10 404 817)	(7 784 409)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		31 446 187	37 005 324
Évolution des taux de change de la trésorerie		3 156 455	2 225 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	7	24 197 825	31 446 187

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 10 à 51, qui font partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTÉS ET DES MONTANTS RÉELS, PAR PROGRAMME, POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Note	Budget rectificatif Euros	Montant réel Euros	Différence ¹ Euros
Cotisations des membres		16 664 200	16 675 933	11 733
Autres produits, intérêts et taux de change inclus		100 000	1 964 086	1 864 086
Recettes fléchées		103 188 683	94 581 634	(8 607 049)
Entités autofinancées (fonds spéciaux)		-	307 209	307 209
Total produits		119 952 883	113 528 862	(6 424 022)
Bureau du/de la Directeur-riche générale		12 825 154	10 786 905	2 038 249
Opérations et gestion		9 160 665	6 832 396	2 328 269
Total dépenses administratives		21 985 819	17 619 301	4 366 518
Redevance administrative (recouvrement)		(9 736 983)	(9 754 662)	17 679
Dépenses administratives nettes		12 248 836	7 864 639	4 384 197
Géosciences, services maritimes et énergie		26 663 030	24 867 023	1 796 007
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement		5 908 065	5 793 852	114 213
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins		26 220 017	23 320 392	2 899 625
Ressources terrestres		10 008 994	8 333 425	1 675 569
Santé publique		7 166 021	9 352 252	(2 186 231)
Droits de la personne et développement social		12 070 166	15 470 938	(3 400 772)
Changement climatique et durabilité environnementale		15 013 560	10 291 587	4 721 973
Statistique pour le développement		4 893 918	4 238 444	655 474
Dépenses totales des programmes		107 943 771	101 667 913	6 275 858
Dépenses totales des divisions	6	120 192 607	109 532 552	10 660 054
Excédent opérationnel net pour l'exercice		(239 724)	3 996 310	4 236 034

¹ Merci de vous référer à la Note 23 pour les explications relatives aux différences significatives entre les montants budgétés et les montants réels.

Communauté du Pacifique

Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

Note 1

Entité comptable

1. L'activité principale de la Communauté du Pacifique (CPS) consiste à entreprendre des travaux de recherche, à offrir une assistance technique et à dispenser des formations en vue de promouvoir le développement économique et social des 27 États et Territoires membres. La CPS est une organisation internationale de développement. Elle a son siège à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et possède une antenne régionale aux Fidji et des bureaux régionaux aux États fédérés de Micronésie, aux Tonga et à Vanuatu. La CPS est dotée du statut diplomatique dans chacun de ces États et Territoires. Le document fondateur de la CPS est la Convention de Canberra de 1947, qui définit le statut juridique de l'Organisation. L'organe directeur de la CPS est la Conférence de la Communauté du Pacifique, qui se tient tous les deux ans. Les années où la Conférence n'a pas lieu, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) est habilité à prendre des décisions relatives à la gouvernance de la CPS.

Événements significatifs survenus au cours de l'exercice

2. La CPS a remboursé des dépenses inéligibles pour un montant total de 1,2 million d'euros. Les versements avaient été effectués au titre de plusieurs projets européens relevant des 9^e et 10^e Fonds européens de développement (FED) ayant fait l'objet d'un audit par l'Union européenne (UE). Les écritures comptables ont dûment été passées dans les comptes de la CPS au 31 décembre 2022.

Note 2

Déclaration de conformité avec les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)

1. Les états financiers annuels de la CPS ont été établis conformément aux normes IPSAS.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

La CPS n'a pas adopté les interprétations et modifications aux normes existantes mentionnées ci-dessous, qui s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2023, car elles n'ont aucune incidence significative sur les états financiers de l'Organisation.

- IPSAS 41 – Instruments financiers
- IPSAS 42 – Prestations sociales
- Modifications de la norme IPSAS 19 – Services collectifs et services aux particuliers
- Améliorations des normes IPSAS (2019)

Normes, modifications et interprétations publiées mais pas encore appliquées

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications aux normes existantes et d'interprétations s'appliquent pour la CPS aux exercices débutant après le 1^{er} janvier 2026. Il était possible d'appliquer ces éléments de façon anticipée, mais la CPS ne les a pas adoptés pour la préparation des présents états financiers.

Thème	Principales exigences	Date d'entrée en application
IPSAS 43 – Contrats de location	Cette norme introduit un modèle fondé sur les droits d'usage, qui remplace le modèle de risques et avantages inhérents à la propriété précédemment appliqué.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2026
IPSAS 47 – Produits	La norme IPSAS 47 remplace les normes IPSAS 9 – Produits des opérations avec contrepartie directe, IPSAS 11 – Contrats de construction, et IPSAS 23 – Produits des opérations sans contrepartie directe. Elle prévoit deux modèles comptables pour la comptabilisation et l'évaluation des produits découlant d'opérations, selon qu'elles sont assorties ou non d'un accord contraignant.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2026

Thème	Principales exigences	Date d'entrée en application
IPSAS 48 – Charges de transfert	Cette norme contient des recommandations sur les charges de transfert applicables aux cas où une entité fournit des ressources à une autre entité sans recevoir de contrepartie directe, ce qui est une situation courante dans le secteur public à l'échelle internationale.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2026
IPSAS 49 – Régimes de retraite	Cette norme instaure des exigences détaillées en matière de comptabilité et d'information pour les états financiers des régimes de retraite dont les adhérents sont des agents ou d'anciens agents du secteur public et d'autres membres éligibles.	Exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2026

La CPS n'a pas encore analysé l'incidence qu'auront ces nouvelles normes sur les états financiers. D'autres normes ont également été publiées, telles que la norme IPSAS 44 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, la norme IPSAS 45 – Immobilisations corporelles, et la norme IPSAS 46 – Évaluation. Elles prendront effet le 1^{er} janvier 2025 et, selon la CPS, ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers.

Note 3

Base d'établissement et autorisation de publication

Méthode comptable

1. Les présents états financiers ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement, conformément aux normes IPSAS.
2. La CPS applique la méthode du coût historique, et sauf mention contraire, ne tient pas compte des fluctuations de la valeur des monnaies.

Monnaies étrangères

3. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les présents états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la CPS. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
4. Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de la transaction, à l'exception des transactions libellées en francs Pacifique (CFP), qui sont converties au taux fixe de 119,3317422.
5. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère comptabilisés au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
6. Les gains et pertes de change résultant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au taux de change en vigueur à la date de clôture sont constatés dans l'état de la performance financière.

Principales estimations comptables

7. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et se fondent sur les informations historiques et d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances.

La CPS procède à des estimations et à des jugements, et retient des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement identiques aux résultats effectifs. Les estimations comptables et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent sont constamment révisées ; les estimations révisées sont portées aux comptes de l'exercice au cours duquel la révision intervient et de tout autre exercice futur également concerné.

Les principales estimations et hypothèses portent sur les aspects suivants : provisions pour dépenses non éligibles (Note 13), choix de la durée d'utilité et de la méthode d'amortissement applicables aux immobilisations corporelles/incorporelles (Note 4, points 14 et 17), dépréciations d'actifs (Note 4, points 20 à 21), avantages liés au rapatriement des agents expatriés (Note 13) et actifs et passifs éventuels (Note 26).

8. Les présents états financiers sont certifiés par le Directeur général et présentés pour adoption au CRGA, l'organe directeur de la CPS, qui doit se réunir les 5 et 6 novembre 2024.

Note 4

Principales conventions comptables

Classification des actifs financiers

1. La CPS classe ses actifs financiers en deux catégories : les éléments détenus jusqu'à leur échéance et les emprunts et créances. À la date de clôture des comptes, les actifs financiers détenus par la CPS se présentent sous la forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et de créances. Leurs valeurs sont déterminées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
2. Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois à la date de clôture sont considérés comme des actifs non courants dans les états financiers. Les actifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de clôture, les gains et les pertes étant constatés dans l'état de la performance financière.
3. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont déposés auprès de banques agréées.
4. Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.
5. Les contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir représentent le revenu statutaire non recouvré dont les États et Territoires membres sont redevables au titre de leurs engagements exécutoires, et sont comptabilisées en produits. Elles sont comptabilisées au coût amorti, déduction faite de la perte de valeur liée aux montants irrécouvrables estimés.
6. Les avances aux partenaires correspondent à des transferts de liquidités aux entités/partenaires d'exécution en tant qu'avance. Les avances aux partenaires sont initialement comptabilisées en tant qu'actifs, puis transformées en charges lorsque les biens sont livrés ou que les services sont fournis par les entités/partenaires d'exécution et que la CPS en accuse réception par un document officiel, par exemple un rapport ou une attestation. Une fois les rapports de dépenses officiels reçus, la CPS porte la charge à l'état de la performance financière.

Provisions pour créances douteuses

7. La CPS évalue la dépréciation des créances douteuses à la date de clôture des comptes. Tous les bilans de plus de quatre ans sont actuellement présentés dans leur intégralité. En outre, des provisions spécifiques ont été passées lorsque des doutes existent quant au solde à recevoir.
8. La CPS consent des prêts à ses agents à des fins particulières, comme le prévoit le *Recueil des politiques relatives au personnel*. L'échéance de ces avances ne peut être supérieure à 18 mois. Leur valeur comptable est comptabilisée au coût amorti, déduction faite des dépréciations éventuelles. Cette valeur se rapproche de la juste valeur.

Stocks

9. La CPS détient des stocks qui sont conservés à l'économat et sont constitués de biens destinés à la revente. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal d'exploitation, déduction faite des coûts de la vente.

Immobilisations corporelles

10. Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Sont compris les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation et l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de remise en état des sites. Lorsqu'une immobilisation est acquise en retour d'une contrepartie nulle ou symbolique, on considère que son coût est égal à sa juste valeur à la date d'acquisition. Ne sont portés en immobilisations corporelles que les biens dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 2 500 euros.

11. La CPS a choisi d'appliquer la méthode des coûts pour l'évaluation post-comptabilisation des immobilisations corporelles. Les coûts ultérieurs ne sont portés à l'actif que s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces immobilisations iront à l'Organisation et si leur coût peut être évalué de manière fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans l'état de la performance financière de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
12. La CPS dispose du contrôle intégral de tous les actifs principaux, qui sont portés à l'actif au coût. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé dans l'état de la performance financière. La CPS a porté à l'actif, au coût, tous les actifs afférents aux projets dont elle conserve le contrôle effectif, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui sont contrôlés par des tiers. Ils sont comptabilisés en charges lorsqu'ils seront encourus.
13. Les immobilisations corporelles comprennent les locaux occupés en vertu de droits d'usage et répondant aux critères de comptabilisation (voir Note 4, point 33).
14. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée, sauf dans le cas de terrains, qui ne sont pas soumis à amortissement. Les éléments des immobilisations corporelles ayant des durées d'utilité différentes sont comptabilisés séparément. Les actifs en construction ne sont pas soumis à amortissement tant qu'ils ne sont pas terminés et utilisables.

Les taux d'amortissement utilisés reposent sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Véhicules automobiles, équipement général, mobilier et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Bâtiments	10–40 ans

Les biens immobiliers de la CPS sont constitués de locaux administratifs et d'un parc immobilier à usage résidentiel. Les bâtiments du siège et le complexe résidentiel, qui représentent la majeure partie des biens immobiliers de la CPS, sont amortis individuellement. La durée d'utilité des éléments constitutifs des biens immobiliers est comprise entre 20 et 40 ans, comme indiqué ci-dessous :

Structures, relevés topographiques et honoraires des architectes	40 ans
Toitures, peintures, installations électriques, plomberie, climatisation, charpentes, etc.	20 ans
Voies et réseaux divers	40 ans

15. Compte tenu du mode d'utilisation des immobilisations corporelles, aucune valeur résiduelle ne subsiste après amortissement intégral. Les gains ou pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dès lors que le produit de cette cession est différent de la valeur comptable. Ces gains ou pertes apparaissent dans l'état de la performance financière.

Crédit reporté

16. Les immobilisations acquises à des fins de transfert immédiat à des organisations/partenaires d'exécution ne sont pas portées à l'actif de la CPS. Les actifs afférents aux projets acquis en vue de leur utilisation par la CPS lors de la mise en œuvre des projets sont portés à l'actif et comptabilisés au poste « Crédit reporté ». L'amortissement de ces actifs est compensé par un crédit reporté, les projets étant comptabilisés au moment de l'acquisition des actifs. S'ils sont transférés aux bénéficiaires à l'achèvement du projet comme le prévoit la convention de financement, les actifs sont sortis des comptes de la CPS.

Immobilisations incorporelles

17. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Elles sont amorties sur trois ans.
18. Les licences des logiciels dont la CPS a fait l'acquisition sont portées à l'actif sur la base du coût d'acquisition et de mise en exploitation. Les coûts directement liés à l'élaboration des logiciels destinés à un usage interne sont portés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.
19. L'amortissement est comptabilisé dans l'état de la performance financière en mode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, à des taux ramenant le coût ou la valeur de ces actifs à leur valeur résiduelle estimée.

Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie

20. Les immobilisations corporelles et incorporelles de la CPS font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice. Des tests de dépréciation au titre de la procédure annuelle de vérification physique sont effectués par l'Organisation. Une dépréciation est constatée dans l'état de la performance financière lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, minorée des coûts de la vente, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.
21. Les dépréciations comptabilisées lors des périodes antérieures sont évaluées à la date de clôture des comptes afin de déterminer si la dépréciation a diminué ou n'existe plus. Une reprise sur dépréciation n'est possible que si la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été fixée, nette des amortissements, si aucune dépréciation n'avait été passée.

Passifs financiers

22. Les passifs financiers sont constitués de dettes, de charges à payer et d'autres passifs et engagements à payer. Pour une période de deux ans ayant débuté le 28 octobre 2022, la CPS a perçu une avance interne de la part de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique (« la Caisse ») ; elle correspond aux logements pour ses agents (voir Note 14).
23. Les dettes et les charges à payer résultant de l'acquisition de biens et de services sont d'abord évaluées à leur juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti lorsque lesdits biens et services sont fournis et acceptés par la CPS. En l'absence de facture à la date de clôture, les passifs font l'objet d'une estimation.
24. Les autres passifs financiers, avance de la Caisse incluse, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur minorée des coûts de transaction. Par la suite, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts payés ou à payer ainsi que les frais de service sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif à mesure qu'ils sont encourus.

Fonds projet non employés

25. Les fonds reçus d'avance correspondent aux contributions versées au titre de périodes ultérieures comme prévu par les accords conclus avec les bailleurs. Ils sont comptabilisés en tant que produits et affectés, au cours de la période indiquée, aux activités auxquelles ils étaient réservés. Les fonds projet non employés correspondent aux fonds reçus des bailleurs qui seront comptabilisés en produits au titre des périodes ultérieures lorsque les conditions sont réunies ou que les produits sont acquis, c'est-à-dire, en règle générale, au moment de l'utilisation des fonds pour des activités liées aux projets.

Avantages du personnel

Avantages à court terme

26. Les avantages à court terme désignent les montants payables dans les douze mois suivant la fin de l'année pendant laquelle les agents fournissent les services correspondants. Ces avantages comprennent les congés dans les foyers, les salaires et traitements, les absences rémunérées et les autres avantages non pécuniaires à court terme dont bénéficient les agents en poste. Une dépense est constatée dès lors qu'un membre du personnel fournit des services en échange de certains avantages. Un passif est comptabilisé dès lors qu'un avantage n'a pas été utilisé à la date de clôture des comptes ; il correspond au montant versé ou à verser pour régler le passif. Compte tenu de la nature immédiate de ces éléments, les passifs ne sont pas actualisés en fonction de la valeur temps de l'argent et figurent parmi les passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

27. Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les montants (autres que les indemnités de fin de contrat) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.
28. Ces avantages comprennent un régime de retraite (la Caisse) et une indemnité de réinstallation. La Caisse est un régime de prévoyance à cotisations définies. L'employeur verse 8 % du salaire de base des agents et ces derniers cotisent à hauteur de 8 %, ou davantage s'ils le souhaitent, conformément au Règlement de la Caisse.
29. S'agissant du régime de prévoyance à cotisations définies, l'obligation pour chaque exercice comptable est déterminée par les montants à payer pour l'exercice considéré. Par conséquent, aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense.
30. Les comptes de la Caisse sont vérifiés par des auditeurs externes indépendants et présentés à l'organe directeur de la CPS chaque année.

31. Les autres avantages à long terme correspondent aux prestations, totales ou partielles, qui ne sont pas à régler dans les douze mois suivant la fin de l'année au cours de laquelle les agents ont fourni les services correspondants. Ils comprennent la part non courante des droits à congé dans les foyers et sont comptabilisés en tant que passifs non courants.
32. Les indemnités de fin de contrat sont comptabilisées en charges uniquement lorsque la CPS est manifestement tenue, sans possibilité réelle de se rétracter, de mettre fin à l'emploi d'un agent avant la date normale de la fin de son contrat ou de lui verser des indemnités de fin de contrat ou une prime de départ à titre d'incitation à un départ volontaire. Les indemnités de fin de contrat sont généralement versées dans un délai de douze mois et sont comptabilisées à un montant égal aux sommes devant être payées. Si les indemnités de fin de contrat de travail sont versées dans un délai supérieur à douze mois, elles font l'objet d'une actualisation.

Droits d'usage

33. Lorsque la CPS signe un accord en vue de l'obtention de droits d'usage sur des actifs dont elle ne détient pas le titre de propriété/la propriété, par exemple des terrains cédés à bail à titre gracieux, la transaction est une opération sans contrepartie directe. Dans ce cas, l'actif et le produit sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur de l'accord. L'actif n'est comptabilisé que s'il satisfait aux critères de comptabilisation des actifs. Il est évalué à la juste valeur de la ressource pour laquelle le droit d'usage a été acquis à la date d'acquisition ou de don. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du droit d'usage, si celle-ci est plus courte. Le produit est également comptabilisé à un montant égal à celui de l'actif, sauf si un passif est également comptabilisé.

Constatation des produits

34. Les contributions statutaires et les subventions spéciales des pays hôtes sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits au début de chaque exercice, dans la mesure où elles constituent des obligations statutaires pour les États et Territoires membres.
35. Les subventions et les fonds projet sont assortis de conditions imposées par les bailleurs et peuvent être globalisés ou fléchés. Les fonds globalisés (volontaires) correspondent aux subventions que la CPS est libre d'utiliser pour les activités relevant de son mandat. Les fonds fléchés sont versés à l'appui d'activités ou de projets précis, définis d'un commun accord entre la CPS et les bailleurs.
36. Les subventions et fonds projet fléchés ne sont comptabilisés en produits qu'à partir du moment où les conditions imposées par les bailleurs sont remplies (voir Note 4, point 25).
37. Les subventions et fonds projet globalisés sont comptabilisés dès réception de la confirmation de l'engagement.
38. Les autres produits et gains sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis.
39. La CPS facture une redevance administrative afin de recouvrer les frais généraux nécessaires au bon fonctionnement de l'Organisation. Cette redevance vient en déduction des dépenses administratives au moment de la mise en œuvre des projets. Dans la mesure où le résultat des services fournis peut être estimé de manière fiable, les redevances administratives liées à ces transactions sont comptabilisées en fonction de l'état d'achèvement desdites transactions à la date de clôture des comptes. De même, les autres coûts directs à recouvrer (technologies de l'information et de la communication [TIC], installations, publications, traduction et interprétation) sont compensés par des dépenses.

Autres coûts à recouvrer	31/12/2023	31/12/2022
TIC	3 798 401	3 980 864
Installations	2 302 108	2 122 368
Publications, traduction et interprétation	867 758	635 971

Les bases de recouvrement sont les suivantes :

Description des coûts	Méthode de facturation
TIC	Frais fixes par agent
Installations	Par mètre carré de terrain utilisé
Publications	Utilisation réelle
Traduction et interprétation	Utilisation réelle

Constatation des charges

40. Les charges sont comptabilisées lorsque les biens/services sont fournis et acceptés par la CPS ou comme indiqué au point 41 de la Note 4 ci-après.

41. Si la CPS est le principal maître d'œuvre/gestionnaire d'un projet et confie à des sous-récepteurs l'exécution, en son nom, d'activités précises liées à des projets en vertu d'arrangements contractuels secondaires, les avances versées à ces organisations ne sont comptabilisées comme des charges qu'à la réception de pièces justificatives confirmant le caractère acceptable des dépenses, et uniquement après réception des biens/services y afférents, conformément aux instructions des bailleurs. En cas de mise en œuvre directe par la CPS, les charges sont comptabilisées lorsque les biens et services ont été reçus par l'Organisation.

Gestion du risque financier

42. La CPS est exposée à un certain nombre de risques financiers, à savoir : le risque de marché (comme le risque de change ou de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la CPS, qui est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers, vise à réduire autant que possible les effets potentiellement défavorables sur la santé financière de l'Organisation.

Le CRGA définit les grands principes de gestion des risques, ainsi que les politiques portant sur des questions particulières.

Risque de change

43. La CPS est exposée au risque de change induit par les fluctuations des monnaies, et notamment du cours du dollar d'Australie, des États-Unis d'Amérique, des Fidji et de Nouvelle-Zélande. Ce risque est plus spécifiquement lié aux contributions reçues et aux transactions réalisées dans des monnaies étrangères, ainsi qu'aux actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies étrangères.

Pour maîtriser le risque de change, la CPS a ouvert des comptes bancaires en plusieurs monnaies afin de profiter de l'issue la plus favorable et de régler les engagements libellés en monnaies étrangères dans la monnaie utilisée par le bailleur pour verser des fonds.

Sur la base des montants notionnels, par monnaie et dans la monnaie d'origine, au 31 décembre, l'exposition des actifs financiers de l'Organisation au risque de change était la suivante :

Monnaie	2023	2022
AUD	766 707	8 552 874
NZD	1 875 728	2 782 108
USD	2 966 218	2 414 827
FJD	1 416 727	835 715

Les gains et les pertes réalisés et non réalisés de la CPS pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 sont exprimés ci-dessous :

Monnaie	2023	2022
Gains de change réalisés	864 510	558 700
Pertes de change réalisées	537 315	538 872
Gains/(pertes) de change nets réalisés	327 195	19 828
Gains de change non réalisés	731 239	1 130 321
Pertes de change non réalisées	1 679 052	1 056 561
Gains/(pertes) de change nets non réalisés	(947 813)	73 760
Total gains/(pertes) de change réalisés/non réalisés	(620 618)	93 588

Les taux de change suivants ont été appliqués pour la conversion en euros :

Monnaie	Taux en fin d'exercice	
	2023	2022
AUD	0,6167	0,6363
NZD	0,5725	0,5930
USD	0,9051	0,9351
FJD	0,4129	0,4224

Analyse de sensibilité

44. Les montants exprimés ci-dessous détaillent l'incidence sur le résultat qu'aurait eu une variation de 10 %, à la hausse ou à la baisse, des différentes monnaies par rapport à l'euro au 31 décembre. La présente analyse part du principe d'une stabilité de toutes les autres variables, taux d'intérêt inclus.

		AUD		NZD		USD		FJD
Bénéfice ou perte 2023	+	47 283	+	107 385	+	268 472	+	58 497
	-		-		-		-	
Bénéfice ou perte 2022	+	544 219	+	164 979	+	225 810	+	35 301
	-		-		-		-	

Risque de crédit

45. La direction a mis en place une politique en matière de crédit ; l'exposition au risque de crédit est évaluée en permanence. La CPS est exposée au risque de crédit par le biais de ses actifs financiers, essentiellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres de créance et des produits à recevoir.

Pour les dépôts bancaires, créances incluses, seules les contreparties reconnues dont la santé financière est avérée peuvent être acceptées.

S'agissant des montants à recevoir, le risque de crédit est limité, puisque les contributions statutaires dues par les États et Territoires membres et les subventions spéciales des pays hôtes sont considérées comme des dettes souveraines. À la date de clôture, le risque de crédit était peu important.

Risque de liquidité

46. Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau de trésorerie suffisant et de disposer de ressources financières grâce à un montant d'espèces et des facilités de crédit appropriés.

Les passifs financiers de la CPS sont analysés ci-dessous ; ils sont regroupés en fonction de la durée restant jusqu'à l'échéance à la date de clôture des comptes.

Au 31 décembre 2023 :

Passifs financiers	1 an	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 180 156	-	-	-	5 180 156
Emprunts	2 514 000	-	-	-	2 514 000
Total	7 694 156	-	-	-	7 694 156

Au 31 décembre 2022 :

Passifs financiers	1 an	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 395 249	-	-	-	5 395 249
Emprunts	8 403	2 514 000	-	-	2 522 403
Total	5 403 652	2 514 000	-	-	7 917 652

Risque de flux de trésorerie et risque de juste valeur sur taux d'intérêt

Actifs financiers

47. Les investissements de la CPS détenus jusqu'à leur échéance (actifs financiers) étant à taux fixe, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Tous les investissements détenus jusqu'à leur échéance ont une échéance inférieure à un an et font l'objet d'un réinvestissement à l'échéance en fonction de l'analyse des flux de trésorerie. Il s'agit des investissements en valeurs mobilières à terme souscrits auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI) pour un montant de 13 000 000 euros, de la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC) pour un montant de 37 000 000 euros, de BNP Paribas pour un montant de 42 000 000 euros et de BRED Bank Fiji pour un montant de 4 000 000 euros, investissements dont les taux d'intérêt oscillent entre 2,70 % et 4,15 % par an (voir Note 7).

Analyse des investissements détenus jusqu'à échéance	31/12/2023	31/12/2022
< à 3 mois	10 000 000	23 350 000
3 à 6 mois	78 000 000	1 000 000
6 à 12 mois	8 000 000	46 000 000
> à 12 mois	-	8 000 000
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	96 000 000	78 350 000

Passifs financiers

48. Les emprunts de la CPS (passifs financiers) sont à taux fixes (voir Note 14).

Par ailleurs, la CPS ne porte ni passif ni actif financier à taux fixe à leur juste valeur au compte de résultat. Par conséquent, les éventuelles variations des taux d'intérêt à la date de clôture de l'exercice n'auraient aucun impact sur l'état de la performance financière. En outre, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, considéré comme raisonnablement proche de la juste valeur.

Réserve générale

49. Le terme « réserve générale » désigne le fonds de réserve général établi au moyen de la dotation initiale de la CPS, auquel est imputé l'excédent ou le déficit opérationnel annuel.

Réserves particulières

50. Le terme « réserves particulières » désigne les fonds établis par le-la Directeur-riche général-e à des fins particulières, avec l'approbation de l'organe directeur. Ils sont considérés comme affectés et, en principe, ne peuvent pas être utilisés pour une autre fin que celle spécifiée. Les réserves particulières incluent la réserve de change (voir Note 4, point 52).

Fonds spéciaux

51. Le terme « fonds spéciaux » désigne les fonds établis spécialement pour des entités qui s'autofinancent, à savoir le service de gestion immobilière et l'économat.

Réserve de change

52. Les éventuels gains ou pertes de change sont portés à la réserve de change. La réserve est utilisée pour couvrir la volatilité de l'euro par rapport aux monnaies utilisées par la CPS.

Engagements, provisions et actifs/passifs éventuels

Engagements

53. Les engagements correspondent aux charges et passifs à venir au titre de contrats conclus à la date de clôture des comptes, et auxquels la CPS peut difficilement se soustraire dans le cours normal de ses activités. Ils ne sont comptabilisés en tant que dépenses/passifs qu'à réception des biens ou services. Les engagements liés aux contrats de travail sont exclus. Les engagements comprennent :

- Les engagements en capital, c'est-à-dire le montant cumulé des dépenses d'investissement ayant fait l'objet d'un contrat, mais n'étant pas comptabilisées comme payées ou fournies à la clôture de l'exercice ;
- Les contrats de fourniture de marchandises et de prestation de services devant, selon la CPS, être livrés ou fournis dans le cadre de ses activités ordinaires ; et
- Les autres engagements non résiliables.

Provisions

54. Une provision est comptabilisée lorsque la CPS fait face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qui peut être évaluée de manière fiable, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour régler l'obligation. Les montants des provisions sont calculés en fonction de la valeur actuelle des charges jugées nécessaires pour éteindre l'obligation.

Actifs/passifs éventuels

55. Un actif éventuel est signalé lorsque l'entrée d'avantages économiques ou d'un potentiel de service est probable. Lorsqu'un actif éventuel devient quasi certain et que son montant peut être évalué de manière fiable, l'actif et le produit correspondant sont portés aux comptes de l'exercice au cours duquel a eu lieu le changement.
56. Tout passif éventuel est signalé, sauf si la possibilité qu'il se concrétise est faible. Si la concrétisation du passif est probable, une provision est portée aux comptes de l'exercice au cours duquel la probabilité s'est inversée.
57. La CPS étant une organisation internationale à but non lucratif, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Compensation entre produits et charges

58. Les produits et charges ne sont pas compensés, sauf si une norme comptable l'exige ou l'autorise. En règle générale, cela se produit lorsque des gains et des pertes découlent de transactions similaires.

Compensation entre actifs et passifs

59. Les actifs et les passifs sont compensés et le montant net n'est présenté à l'état de la situation financière que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif et le passif et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et le passif simultanément.

Note 5

Information sectorielle

1. La CPS segmente ses sources de financement par secteur, en fonction de ses obligations envers les bailleurs ou les États et Territoires membres. Cette segmentation permet par ailleurs à l'Organisation de se fixer des objectifs et de prendre des décisions quant à l'affectation future des ressources en faveur des domaines d'action prioritaires.

Fonds ordinaires

2. Les fonds ordinaires sont principalement constitués des contributions statutaires dont doit s'acquitter chaque État et Territoire membre et des subventions spéciales des pays hôtes. Ces fonds font l'objet d'un suivi distinct, et la CPS est libre de les utiliser comme elle l'entend. Ils comprennent aussi des contributions volontaires et des produits divers, notamment les produits des intérêts. Les états financiers annuels sont le seul document que la CPS est tenue d'établir à l'intention des membres pour rendre compte de l'utilisation de ces fonds.

Fonds fléchés

3. Les fonds fléchés recouvrent les fonds programme et les fonds projet. Les fonds programme correspondent aux fonds provenant des membres ou des bailleurs, destinés à être utilisés dans un grand domaine thématique ou par une division particulière en fonction de son plan d'activité, mais qui ne sont pas affectés à un projet précis. Au sein du domaine ou de la division concernée, les fonds peuvent être alloués avec une certaine souplesse. Ces financements sont généralement limités dans le temps. Les fonds projet correspondent aux financements que les membres ou les bailleurs versent à l'Organisation aux fins de projets et d'objectifs précis. La CPS n'est pas libre d'utiliser ces fonds comme elle l'entend. L'utilisation qui en est faite et les rapports financiers y afférents doivent satisfaire aux instructions reçues des membres ou des bailleurs. Une redevance administrative est perçue au titre des fonds fléchés, comptabilisée en tant que recouvrement des coûts au fur et à mesure de la dépense desdits fonds.

Fonds spéciaux

4. Les fonds spéciaux regroupent les montants générés en interne au titre des activités du service de gestion immobilière et de l'économat de Nouvelle-Calédonie. L'économat vend, uniquement au personnel, des articles divers et des produits hors taxes. Le service de gestion immobilière gère les logements du parc immobilier de la CPS occupés par des agents de l'Organisation. Cette dernière prend à sa charge 75 % du montant estimé des loyers sur le marché, et les agents, les 25 % restants. L'utilisation que la CPS fait des excédents générés au titre de ces transactions n'est soumise à aucune restriction.

Note 6

Information sectorielle : état de la performance financière de l'exercice clos au 31 décembre 2023

INFORMATION SECTORIELLE : ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023								
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
	Fonds	Fonds	Fonds	Fonds	Fonds	Fonds	Total	Total
	ordinaires	ordinaires	fléchés	fléchés	spéciaux	spéciaux	fonds	fonds
Produits								
Contributions des pays membres	16 675 933	16 579 063	57 262 510	33 292 369	-	-	73 938 443	49 871 432
Autres partenaires du développement	-	-	37 319 124	39 798 694	-	-	37 319 124	39 798 694
Produits nets – service gestion immobilière	-	-	-	-	244 890	(106 336)	244 890	(106 336)
Produits nets – économat	-	-	-	-	62 319	65 712	62 319	65 712
Autres (intérêts inclus)	1 964 086	619 329	-	-	-	-	1 964 086	619 329
Total produits	18 640 019	17 198 392	94 581 634	73 091 063	307 209	(40 624)	113 528 862	90 248 831
Charges								
Bureau du-de la Directeur-riche général-e	8 083 875	7 099 052	2 703 030	1 957 645	-	-	10 786 905	9 056 698
Opérations et gestion	6 163 490	5 881 656	668 906	74 591	-	-	6 832 396	5 956 247
Total – administration	14 247 365	12 980 708	3 371 936	2 032 236	-	-	17 619 301	15 012 944
Redevance administrative (recouvrement)	(9 754 662)	(7 271 437)	-	-	-	-	(9 754 662)	(7 271 437)
Dépenses administratives nettes	4 492 703	5 709 271	3 371 936	2 032 236	-	-	7 864 639	7 741 507
Géosciences, services maritimes et énergie	1 996 055	2 045 195	22 870 968	19 081 501	-	-	24 867 023	21 126 696
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	435 730	440 399	5 358 122	4 407 967	-	-	5 793 852	4 848 366
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	2 830 576	2 669 784	20 489 816	15 033 274	-	-	23 320 392	17 703 058
Ressources terrestres	1 435 220	1 442 040	6 898 205	6 575 638	-	-	8 333 425	8 017 678
Santé publique	1 090 511	1 142 742	8 261 741	7 684 265	-	-	9 352 252	8 827 007
Droits de la personne et développement social	712 518	691 876	14 758 420	7 724 510	-	-	15 470 938	8 416 385
Changement climatique et durabilité environnementale	786 122	673 512	9 505 465	7 623 218	-	-	10 291 587	8 296 731
Statistique pour le développement	1 171 483	921 012	3 066 961	2 928 454	-	-	4 238 444	3 849 466
Total – programmes	10 458 215	10 026 560	91 209 698	71 058 827	-	-	101 667 913	81 085 387
Total charges	14 950 918	15 735 832	94 581 634	73 091 063	-	-	109 532 552	88 826 894
Excédent net pour l'exercice	3 689 101	1 462 561	-	-	307 209	(40 624)	3 996 310	1 421 937

Fonds programme pour 2023 et 2022 inclus comme suit dans les recettes fléchées :

Produits	Fonds programme 2023	Fonds programme 2022
Contributions des pays membres	18 767 003	15 159 966
Autres partenaires du développement	1 744 649	1 290 128
Total fonds programme	20 511 652	16 450 094

Note 7

Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance

	31/12/2023	31/12/2022
a) Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	24 193 482	31 440 701
Petite caisse	4 333	5 486
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	24 197 815	31 446 187
b) Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance		
Courants	96 000 000	70 350 000
Non courants	-	8 000 000
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	96 000 000	78 350 000
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	120 197 815	109 796 187

Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance par monnaie, convertis en euros

	31/12/2023	31/12/2022
Dollar australien	472 840	5 442 484
Franc Pacifique (CFP)	3 615 586	3 401 049
Euro	111 181 370	95 713 041
Dollar fidjien	596 531	380 748
Livre sterling	247 332	370 631
Dollar néo-zélandais	1 073 788	1 649 843
Tala (Samoa)	45 386	59 925
Dollar des Îles Salomon	21 893	61 077
Pa'anga (Tonga)	89 255	94 304
Dollar des États-Unis	2 684 759	2 258 104
Vatu (Vanuatu)	169 075	364 981
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	120 197 815	109 796 187

Note 8

Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir et charges à payer

	31/12/2023	31/12/2022
Contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	2 699 034	3 213 432
Provision pour dépréciation	(1 087 529)	(1 152 023)
Total contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	1 611 505	2 061 409
Contributions statutaires – versements anticipés	(1 717 900)	(3 779 550)
Total contributions statutaires – versements anticipés	(1 717 900)	(3 779 550)
1 an	1 362 705	2 272 907
1 an – dépréciation	(52 800)	(211 498)
2 à 4 ans	512 502	316 800
2 à 4 ans – dépréciation	(210 902)	(316 800)
Plus de 4 ans	823 826	623 725
Plus de 4 ans – dépréciation	(823 826)	(623 725)
Total contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes à recevoir	1 611 505	2 061 409

Note 9

Autres créances et prépaiements

	31/12/2023	31/12/2022
Créances envers des tiers (dépôts)	270 530	60 224
Créances envers le personnel	159 920	105 946
Créances envers d'autres créanciers	3 545 669	749 565
Total autres créances et prépaiements	3 976 119	915 735

Note 10

Immobilisations corporelles

1. La CPS distingue deux catégories d'immobilisations corporelles : les actifs principaux et les actifs afférents aux projets. Les actifs principaux comprennent les actifs acquis et enregistrés par le service de gestion immobilière, les résultats qui s'y rapportent étant classés dans les fonds spéciaux. Le classement d'actifs dans une catégorie dépend principalement de la source de financement ayant servi à leur acquisition. Lorsque des fonds sont fournis en vue de travaux de rénovation, la catégorie préexistante de l'actif faisant l'objet de ces travaux est prise en considération à titre secondaire.
2. Au 31 décembre 2023, la CPS n'enregistre aucune dépréciation sur ses immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Description	Terrains	Bâtiments	Total foncier	Équipement général (TIC incluses)	Matériel informatique	Mobilier	Agencements	Véhicules automobiles	Construction en cours	Total
Coût ou estimation										
Au 31 décembre 2022	6 392 274	31 681 625	38 073 899	3 866 813	4 139 670	365 171	122 901	1 456 223	437 270	48 461 947
Acquisitions – Note 10a	-	-	-	858 735	-	-	-	31 240	944 885	1 834 860
Cessions	-	-	-	(64 622)	(26 984)	(2 514)	-	(23 556)	-	(117 676)
Transferts	-	496 317	496 317	-	-	-	-	-	(496 317)	-
Au 31 décembre 2023	6 392 274	32 177 942	38 570 216	4 660 926	4 112 686	362 657	122 901	1 463 907	885 838	50 179 131
Amortissements cumulés										
Au 31 décembre 2022	-	(19 436 816)	(19 436 816)	(3 782 935)	(3 927 089)	(350 930)	(102 770)	(1 142 914)	-	(28 743 454)
Amortissements – Note 10b	-	(720 538)	(720 538)	(252 396)	(29 815)	(6 635)	(7 008)	(94 502)	-	(1 110 894)
Amortissements sur cessions	-	-	-	64 622	26 984	2 514	-	23 556	-	117 676
Au 31 décembre 2023	-	(20 157 354)	(20 157 354)	(3 970 709)	(3 929 920)	(355 051)	(109 778)	(1 213 860)	-	(29 736 672)
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2023	6 392 274	12 020 588	18 412 862	690 217	182 766	7 606	13 123	250 047	885 838	20 442 459
Soit :										
Fonds ordinaires	6 392 274	10 577 820	16 970 094	662 615	177 911	1 242	2 533	209 219	885 838	18 909 452
Fonds projet	-	1 442 768	1 442 768	27 602	4 855	6 364	10 590	40 828	-	1 533 007
	6 392 274	12 020 588	18 412 862	690 217	182 766	7 606	13 123	250 047	885 838	20 442 459
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2022	6 392 274	12 244 809	18 637 083	83 878	212 581	14 241	20 131	313 308	437 271	19 718 493

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)		
a) Acquisitions	31/12/2023	31/12/2022
Fonds ordinaires	2 331 177	775 921
Fonds projet	-	26 183
Fonds spéciaux (gestion immobilière)	-	181 420
Transferts – fonds projet	(496 317)	(418 851)
Total	1 834 860	564 673
b) Amortissements		
Immobilisations corporelles – fonds ordinaires	592 955	442 271
Immobilisations corporelles – fonds projet	172 721	189 988
Immobilisations incorporelles – fonds projet	5 405	6 486
Immobilisations incorporelles – fonds ordinaires	1 771	12 319
Fonds ordinaires et fonds projet	772 852	651 064
Moins compensation du crédit reporté	(178 126)	(196 474)
Amortissements nets – fonds ordinaires	594 726	454 590
Fonds spéciaux (gestion immobilière) – Note 17	345 218	328 321
Total amortissements	1 118 070	979 385
Soit :		
Immobilisations corporelles	1 110 894	960 580
Immobilisations incorporelles	7 176	18 805
Total	1 118 070	979 385

Note 11

Immobilisations incorporelles

	Coût	Amortissements	Total
Au 31 décembre 2022	437 791	(430 517)	7 274
Acquisitions	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	(7 176)	(7 176)
Au 31 décembre 2023¹	437 791	(437 693)	98

Soit :	31/12/2023	31/12/2022
Fonds projet	98	7 274
	98	7 274

¹ Au 31 décembre 2023, la CPS n'enregistrait aucune dépréciation sur ses immobilisations incorporelles.

Note 12

Comptes fournisseurs et comptes de régularisation

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	4 666 596	5 175 828
Projets et autres comptes fournisseurs	513 560	219 421
Total comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 180 156	5 395 249

Note 13 Provisions

1. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les indemnités de réinstallation et la prise en charge des frais de rapatriement de l'agent, des membres de sa famille et de ses effets personnels dans son pays d'origine. Ces avantages sont prévus par le *Recueil des politiques relatives au personnel* de la CPS. La provision pour les congés dans les foyers des expatriés est calculée sur trois ans et s'appuie sur une estimation de la taille moyenne des familles et des prix des billets d'avion.
2. Le montant de l'indemnité de réinstallation est fixe. Les frais de rapatriement sont calculés par rapport au coût réel au moment de la prise de fonctions de l'agent, coût jugé raisonnable par la direction en fin d'exercice.
3. La CPS a mis en place un régime de prévoyance à cotisations définies par le biais de la Caisse. Les agents et la CPS ont la possibilité d'y cotiser à parts égales, en versant le même pourcentage du salaire de base. Les avoirs de la Caisse sont investis dans des placements à terme à faible risque. Les sommes investies et les produits d'intérêts sont reversés aux agents sous forme d'avantage postérieur à l'emploi. La CPS n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la Caisse n'a pas assez d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice considéré ou les exercices antérieurs. Les cotisations à ce régime de retraite sont portées à l'état de la performance financière de l'exercice concerné. La CPS n'a plus d'obligation de paiement une fois que les cotisations ont été versées. Le régime de prévoyance à cotisations définies est régi par le Règlement de la Caisse.
4. La provision pour dépenses non éligibles liées aux projets s'applique à des projets financés par les bailleurs. Il s'agit de projets pour lesquels un contentieux existe au sujet des justificatifs des montants dépensés ou pour lesquels toutes les dépenses ne seront pas éligibles au remboursement par les bailleurs.

	Avantages octroyés aux agents	Dépenses non éligibles liées aux projets	Autres provisions – subventions	Total
Clôture 31/12/2022	6 112 970	7 708 209	65 481	13 886 660
Ajouts	5 036 265	2 960 576	526 552	8 523 393
Reprises – utilisées/dépenses inéligibles remboursées	(4 711 384)	(1 210 238)	(65 481)	(5 987 103)
Reprises – dépenses acceptées par le bailleur	-	(3 604 483)	-	(3 604 483)
Clôture 31/12/2023	6 437 851	5 854 064	526 552	12 818 467

	31/12/2023	31/12/2022
Courants	11 138 334	11 788 521
Non courants	1 680 133	2 098 139
Total	12 818 467	13 886 660

La provision pour dépenses non éligibles liées aux projets comprend :

- Une provision générale correspondant à 5 % du montant des projets considérés comme à haut risque en raison de la complexité des modalités des bailleurs et de leurs exigences en matière de conformité, soit 5 313 476 euros. Cette provision inclut également l'évaluation réalisée par la direction des subventions et des projets à haut risque sur la base des prévisions de dépenses pour 2024. La direction considère cette provision comme adéquate sur la base d'estimations prudentes ;
- Une provision spécifique de 540 588 euros pour les audits de projets commandés par l'UE ; et
- Une provision pour les subventions non justifiées au 31 décembre 2023, d'un montant de 526 552 euros.

Note 14

Prêts et avances

	31/12/2023	31/12/2022
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	-	2 683 489
Moins remboursement du capital de l'emprunt	-	(2 683 489)
Total emprunts au 31 décembre	-	-
Caisse de prévoyance (logements)	2 514 000	2 522 403
Courants	2 514 000	8 403
Non courants	-	2 514 000
Total	2 514 000	2 522 403

Caisse de prévoyance (logements)

Le 28 octobre 2022, le service de gestion immobilière de la CPS a conclu un accord avec la Caisse aux termes duquel cette dernière lui a fourni une avance d'un montant de 300 000 000 francs Pacifique, soit 2 514 000 euros. Cette avance a été consentie à un taux d'intérêt annuel fixe de 2 % et sur une durée de deux ans.

Note 15

Crédit reporté – immobilisations corporelles

CRÉDIT REPORTÉ – IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Description	Bâtiments	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Agencements	Véhicules automobiles	Immobilisations incorporelles	Total
Coût ou estimation								
Au 31 décembre 2022	2 151 780	1 684 284	884 400	149 001	64 135	519 357	87 171	5 540 128
Acquisitions	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2023	2 151 780	1 684 284	884 400	149 001	64 135	519 357	87 171	5 540 128
Amortissements cumulés								
Au 31 décembre 2022	(610 197)	(1 616 421)	(877 980)	(138 037)	(48 145)	(456 449)	(81 766)	(3 828 995)
Amortissements	(98 815)	(40 261)	(1 565)	(4 600)	(5 400)	(22 080)	(5 405)	(178 126)
Amortissements sur cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2023	(709 012)	(1 656 682)	(879 545)	(142 637)	(53 545)	(478 529)	(87 171)	(4 007 121)
Valeur après amortissement au 31 décembre 2023	1 442 768	27 602	4 855	6 364	10 590	40 828	-	1 533 007
Valeur après amortissement au 31 décembre 2022	1 541 583	67 863	6 420	10 964	15 990	62 908	5 405	1 711 133

	31/12/2023	31/12/2022
Courants	149 029	179 047
Non courants	1 383 978	1 532 086
Total	1 533 007	1 711 133

Note 16

Fonds projet non employés/(créances)

	31/12/2023	31/12/2022
Sommes détenues pour le compte des bailleurs	91 863 066	75 922 889
Sommes dues par les bailleurs	(7 238 813)	(4 296 465)
Montant net des fonds détenus pour le compte des bailleurs	84 624 253	71 626 424

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
				Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)	14 947 075	33 122 150	48 069 225	21 116 238	26 952 987	27 028 767	(75 780)
J00039	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19	31/07/24	DFAT – Financement du plan d'activité de l'EQAP	1 010 459	2 201 371	3 211 829	2 938 453	273 376	273 376	-
J00042	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	01/01/18	30/09/21	DFAT – Fonds programme 2018-2021	364 844	419	365 263	361 120	4 143	4 143	-
J00291	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-riche	01/01/21	31/05/24	DFAT – Fonds programme 2021-2023	68 372	1 812 024	1 880 396	1 889 621	(9 224)	-	(9 224)
J00306	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	23/04/21	31/05/24	Limites maritimes en Océanie	156 993	478 102	635 095	356 528	278 567	278 567	-
J00310	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	01/06/21	30/06/24	DFAT – Fonds programme 2021-2024	4 304 257	-	4 304 257	4 177 642	126 615	126 615	-
J00322	Division statistique pour le développement	01/01/23	31/12/27	DFAT – 2022-2025 / Stratégie décennale océanienne sur la statistique (TYPPS) 2021-2030	-	1 522 934	1 522 934	781 927	741 007	741 007	-
J00369	Division droits de la personne et développement social	10/02/22	30/06/26	DFAT – Fonds programme 2022-2026	448 824	1 018 809	1 467 633	1 533 433	(65 800)	-	(65 800)
J00384	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-riche	17/06/22	30/06/24	Initiative régionale aux Îles Cook – Laboratoire installé dans un conteneur (otolithes et génétique)	57 923	-	57 923	9	57 914	57 914	-
J00386	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-riche	17/06/22	31/07/24	Initiative régionale aux Îles Cook – Conseillers techniques déployés dans le pays (pêches côtières et aquaculture)	499 970	-	499 970	19	499 951	499 951	-
J00015	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	24/08/18	31/12/23	Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom)	67 011	597 295	664 306	581 277	83 029	83 029	-
J00031	Division droits de la personne et développement social	01/05/17	30/04/20	DFAT – Projet de renforcement de l'accès à la justice aux Îles Salomon	4 928	-	4 928	-	4 928	4 928	-
J00033	Division droits de la personne et développement social	01/07/18	31/12/21	Financement régional DFAT	12 075	-	12 075	12 075	-	-	-
J00047	Division droits de la personne et développement social	01/01/19	31/12/23	Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays insulaires océaniques – Phase 2	1 102 073	-	1 102 073	276 313	825 760	825 760	-
J00125	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	26/04/12	30/06/19	Programme océanien d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques (PALS)	(4 001)	-	(4 001)	(4 001)	-	-	-
J00188	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	28/05/19	30/06/24	Projet Résilience des limites maritimes dans le Pacifique bleu	131 206	614 940	746 146	476 947	269 199	269 199	-
J00221	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	12/09/19	31/05/24	Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique	229 471	329 934	559 405	321 345	238 059	238 059	-
J00223	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/10/19	31/12/23	Projet sur la sécurité sanitaire – Spécialistes techniques	370 392	-	370 392	181 951	188 440	188 440	-
J00251	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	23/03/20	31/12/23	DFAT – Politiques et programmes reposant sur une base factuelle dans le Pacifique	1 236 294	-	1 236 294	685 778	550 516	550 516	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00277	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	27/11/20	15/12/23	Mise en œuvre du système national générique ePhyto	212 113	-	212 113	192 327	19 786	19 786	-
J00318	Bureau du-de la Directeur-riche général-e	01/06/21	31/05/26	CPS – Programme pour l'accès des femmes au leadership	1 293 484	308 373	1 601 856	557 541	1 044 315	1 044 315	-
J00320	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	21/06/21	30/06/23	Renforcement des systèmes de santé et de la résilience face à la COVID-19 aux Îles Cook	119 244	-	119 244	82 366	36 878	36 878	-
J00336	Division droits de la personne et développement social	23/12/21	30/06/26	Programme pour le leadership des femmes du Pacifique 2022-2026	3 249 064	6 773 691	10 022 756	4 599 820	5 422 936	5 422 936	-
J00379	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du-de la Directeur-riche	01/06/22	30/11/22	Pavillon du Pacifique	(935)	-	(935)	(935)	-	-	-
J00412	Division santé publique – Services cliniques	14/11/22	30/09/26	Programme océanien de perfectionnement des services cliniques et des personnels de santé (PCSHWIP) – Phase 2	-	640 907	640 907	2 539	638 368	638 368	-
J00427	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	28/03/23	31/12/23	Cinquième Conférence régionale des ministres de l'Énergie et des Transports du Pacifique	-	241 919	241 919	242 675	(756)	-	(756)
J00433	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-riche	01/04/23	30/06/26	Navire de recherche océanien	-	11 120 740	11 120 740	240 335	10 880 405	10 880 405	-
J00437	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/06/23	31/03/25	Nouveau réseau d'électrification – Chuuk, États fédérés de Micronésie	-	912 359	912 359	1 998	910 361	910 361	-
J00438	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Polynésie	03/06/23	30/06/26	Appui à la transition du Bureau régional pour la Polynésie de la CPS	-	188 113	188 113	44 852	143 261	143 261	-
J00439	Division ressources terrestres – Bureau du-de la Directeur-riche	01/05/23	30/06/27	Programme de renforcement des capacités et des réseaux agricoles	-	250 820	250 820	63 576	187 245	187 245	-
J00441	Division santé publique – Services cliniques	05/06/23	30/06/24	DFAT – Renforcer les capacités des États et Territoires insulaires océaniques en matière de vaccination	-	662 978	662 978	20 947	642 031	642 031	-
J00442	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	01/07/23	30/06/28	DFAT – Partenariats pour une région saine	-	3 094 630	3 094 630	195 754	2 898 876	2 898 876	-
J00371	Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration	11/03/22	31/12/23	Évaluation indépendante du partenariat	(51 685)	-	(51 685)	(51 685)	-	-	-
J00459	Bureau du-de la Directeur-riche général-e	04/10/23	30/01/24	Soutien à la présidence la Conférence de la CPS exercée par Tuvalu	-	72 181	72 181	72 181	-	-	-
J00346	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	06/10/21	31/03/24	CPS – Australian Water Partnership – Coordination des activités	64 700	279 610	344 310	281 510	62 800	62 800	-
				Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)	23 326 000	36 489 559	59 815 560	22 557 416	37 258 144	37 282 234	(24 090)
J00231	Division ressources terrestres – Bureau du-de la Directeur-riche	01/01/20	31/12/24	Division ressources terrestres – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	256 381	980 589	1 236 970	469 229	767 740	767 740	-
J00232	Division statistique pour le développement	01/01/20	31/12/24	Division statistique pour le développement – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	228 205	525 315	753 520	389 895	363 625	363 625	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00236	Division droits de la personne et développement social	01/01/20	31/12/24	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne (RRRT) – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	271 497	-	271 497	50 333	221 164	221 164	-
J00237	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-ric	01/01/20	31/12/24	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne (FAME) – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	522 662	1 331 465	1 854 127	769 229	1 084 898	1 084 898	-
J00238	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-ric	01/01/20	31/12/24	Division santé publique – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	79 197	583 684	662 880	320 221	342 659	342 659	-
J00239	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/01/20	31/12/24	Division changement climatique et durabilité environnementale – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	88 389	408 579	496 968	228 450	268 518	268 518	-
J00240	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du-de la Directeur-ric	01/01/20	31/12/24	Division géosciences, énergie et services maritimes – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	517 783	1 663 498	2 181 281	1 044 818	1 136 463	1 136 463	-
J00241	Division droits de la personne et développement social	01/01/20	31/12/24	Division droits de la personne et développement social – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	207 882	642 052	849 934	329 875	520 059	520 059	-
J00242	Bureau du-de la Directeur-ric général-e – Stratégie, performance et apprentissage	01/01/20	31/12/24	Mécanisme des financements à visée spécifique – Fonds programme 2020-2024 de la Nouvelle-Zélande	564 718	933 894	1 498 612	579 847	918 765	918 765	-
J00328	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	12/10/21	31/12/24	MFAT – Partenariat trilatéral pour la phase 2 (EQAP)	535 370	868 968	1 404 338	912 377	491 961	491 961	-
J00422	Division changement climatique et durabilité environnementale	31/03/23	31/03/26	MFAT – Programme phare de la CPS sur le changement climatique	-	5 793 120	5 793 120	1 350 798	4 442 322	4 442 322	-
J00043	Division santé publique – Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles	07/08/18	31/12/22	Action plurisectorielle de lutte contre les maladies non transmissibles en Océanie	(29 270)	-	(29 270)	(29 270)	-	-	-
J00080	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	12/10/18	28/02/24	Programme océanien de sécurité des transports maritimes intérieurs	178 883	-	178 883	80 641	98 242	98 242	-
J00140	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/01/15	31/12/19	MFAT – Renforcement de la sécurité hydrique dans les atolls	1 097	(1 097)	-	-	-	-	-
J00150	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-ric	22/02/18	30/09/24	Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique	960 046	485 215	1 445 262	1 024 070	421 192	421 192	-
J00198	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/06/17	30/06/24	MFAT – Évaluation des stratégies de gestion océaniques	972 811	-	972 811	646 311	326 501	326 501	-
J00200	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	14/06/19	31/07/24	MFAT – Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (PCCOS)	435 000	718 805	1 153 804	942 423	211 381	211 381	-
J00224	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/10/19	20/12/24	Sensibilisation et réponse à la propagation du rhinocéros du cocotier en Océanie	478 770	558 203	1 036 973	534 566	502 408	502 408	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00264	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	19/06/20	31/03/25	Gestion de la pénurie d'eau	6 087 116	4 491 314	10 578 430	3 004 266	7 574 163	7 574 163	-
J00265	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	26/06/20	30/11/24	Sécurité hydrique à Vaitupu v3	532 044	-	532 044	107 103	424 941	424 941	-
J00279	Bureau du-de la Directeur-riche générale – Stratégie, performance et apprentissage	03/12/20	31/12/24	Renforcement des capacités de suivi, évaluation et apprentissage dans le Pacifique	633 667	713 147	1 346 814	839 466	507 348	507 348	-
J00284	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	16/12/20	30/06/22	COVID-19 – Renforcer les capacités des Îles Cook dans le domaine de la santé publique	(1 856)	-	(1 856)	(1 856)	-	-	-
J00286	Division changement climatique et durabilité environnementale	23/12/20	30/06/24	Améliorer l'accès aux financements climatiques en Océanie	264 604	676 128	940 733	391 260	549 472	549 472	-
J00312	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	27/05/21	30/06/24	Changement climatique et pêche thonière	611 928	-	611 928	391 076	220 852	220 852	-
J00316	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/06/21	01/06/24	MFAT – Projet PacREF	6 701	-	6 701	17 584	(10 883)	-	(10 883)
J00319	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	17/06/21	30/06/25	PARTneR 2.0 – Analyse des risques	782 273	529 410	1 311 683	481 628	830 055	830 055	-
J00324	Division droits de la personne et développement social	01/07/21	31/08/24	Application des lois contre les violences domestiques	540 832	-	540 832	554 039	(13 207)	-	(13 207)
J00326	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	28/06/21	31/03/24	Gestion intégrée de la ressource en eau – Tuvalu	652 543	-	652 543	221 911	430 632	430 632	-
J00334	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	03/08/21	28/02/28	Pêches côtières et aquaculture durables pour les moyens de subsistance du Pacifique	527 944	2 412 274	2 940 218	1 458 061	1 482 158	1 482 158	-
J00345	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	28/10/21	31/03/24	Projet de renforcement de l'action et de la coopération régionales en matière de sécurité hydrique	187 961	285 164	473 125	283 979	189 146	189 146	-
J00370	Interne – TIC	19/03/22	30/09/24	Éviter les urgences liées à l'eau – Évaluation de l'exposition environnementale des États et Territoires insulaires océaniques – Explorateur cartographique (Plateforme de données océaniques)	120 455	165 898	286 352	81 818	204 534	204 534	-
J00381	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	16/03/22	30/06/24	Sécurité et durabilité de l'eau potable à Kiritimati	612 172	-	612 172	177 371	434 801	434 801	-
J00387	Division droits de la personne et développement social	22/06/22	30/06/25	Projet pour la mobilisation, l'autonomisation et les débouchés économiques des jeunes Océaniens	1 071 281	-	1 071 281	214 500	856 781	856 781	-
J00405	Division santé publique – Services de laboratoire	25/08/22	15/12/23	Renforcement des laboratoires et des capacités de dépistage en Océanie	207 391	-	207 391	120 364	87 028	87 028	-
J00413	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	13/12/22	31/03/26	Climatologie pour garantir l'accès aux thons du Pacifique	3 693 952	8 103 336	11 797 288	2 961 649	8 835 638	8 835 638	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR											
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00424	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	28/02/23	31/01/28	Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique – financement direct	-	454 851	454 851	165 776	289 076	289 076	-
J00428	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	16/03/23	28/02/25	Integrate Pasifika – Partage de connaissances et soutien entre pairs	-	114 186	114 186	369	113 816	113 816	-
J00447	Interne – TIC	01/07/23	30/06/27	Données et statistiques océaniques 2	-	2 633 245	2 633 245	554 156	2 079 089	2 079 089	-
J00471	Division ressources terrestres – Agriculture durable	08/12/23	20/06/24	République des Îles Marshall – Réponse à la propagation du rhinocéros du cocotier	-	19 510	19 510	-	19 510	19 510	-
J00474	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	21/12/23	31/12/24	Participation de pays du Pacifique aux négociations se tenant à l'OMI en 2024	-	35 299	35 299	-	35 299	35 299	-
J00184	Division statistique pour le développement	17/05/19	31/07/23	Projet pour l'amélioration de l'accès aux données et statistiques océaniques (Division statistique pour le développement/ TIC)	525 571	259 739	785 311	785 311	-	-	-
J00432	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	02/05/23	04/11/23	Soutien à la participation de pays insulaires du Pacifique aux négociations se tenant à l'OMI	-	103 769	103 769	103 769	-	-	-
Union européenne (UE)					18 819 358	10 685 429	29 504 787	19 332 396	10 172 391	12 944 619	(2 772 229)
J00008	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	11/02/16	31/12/19	Programme océanique pour le développement de la filière cocotier	(63 407)	-	(63 407)	(63 407)	-	-	-
J00025	Division changement climatique et durabilité environnementale	10/07/18	31/01/24	PACRES – Changement climatique en Océanie (intra-ACP)	539 970	-	539 970	862 376	(322 407)	-	(322 407)
J00062	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	07/09/13	06/04/20	Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique (BSRP)	86 025	-	86 025	86 025	-	-	-
J00073	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	05/07/17	31/01/22	UE – Projet de résilience climatique de la préparation à El Niño dans le Pacifique Nord – Phase 1	12 687	(13 066)	(379)	(379)	-	-	-
J00075	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/01/19	31/12/23	UE – Généraliser les actions d'adaptation climatique dans le Pacifique entreprises au titre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique	1 784 847	-	1 784 847	3 423 093	(1 638 246)	-	(1 638 246)
J00100	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-ric	01/07/18	30/04/25	Partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP)	1 438 341	2 535 025	3 973 366	4 122 324	(148 958)	-	(148 958)
J00123	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/08/14	31/03/21	Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)	(452 180)	401 887	(50 292)	(50 292)	-	-	-
J00135	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/16	29/07/25	Base de données sur les limites maritimes (FFA)	18 983	18 388	37 372	19 978	17 393	17 393	-
J00154	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	22/01/15	31/03/19	Projet voies d'accès rurales et infrastructures connexes	-	79 743	79 743	-	79 743	79 743	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs	
J00220	Division changement climatique et durabilité environnementale	10/04/18	31/12/24	Programme PROTEGE	9 043 434	-	9 043 434	5 654 222	3 389 211	3 389 211	-	
J00235	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/01/20	31/12/23	UE – Développement du Réseau océanien de surveillance de la santé publique	(192 781)	1 000 000	807 219	782 011	25 208	25 208	-	
J00263	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/07/20	30/11/24	États fédérés de Micronésie – Volet énergies renouvelables et efficacité énergétique du projet EDMA	(33 555)	4 593 869	4 560 315	890 096	3 670 219	3 670 219	-	
J00266	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	07/11/20	10/11/24	Sécurité et durabilité de l'eau potable à Kiritimati	1 050 893	1 119 319	2 170 212	671 058	1 499 154	1 499 154	-	
J00278	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	20/11/20	31/01/22	Réponse à la COVID-19 en Micronésie (MICCO19) – Phase 2	(100 929)	13 066	(87 862)	-	(87 862)	-	(87 862)	
J00301	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	23/03/21	23/01/25	Projet SAFE Pacifique	714 135	-	714 135	1 288 891	(574 755)	-	(574 755)	
J00308	Division santé publique – Bureau du/de la Directeur-riche	01/06/20	31/12/22	Appui en matière de santé face à la pandémie de COVID-19 en Océanie	105 290	-	105 290	72 758	32 532	32 532	-	
J00404	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	09/09/22	09/11/26	Projet de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique – Phase 2	2 157 669	-	2 157 669	671 774	1 485 895	1 485 895	-	
J00415	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	23/11/22	31/07/26	Solutions océaniques – Gestion intégrée de l'océan	494 544	-	494 544	174 092	320 452	320 452	-	
J00475	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/24	30/06/25	Cadre maritime unique pour la région du Pacifique	-	115 390	115 390	-	115 390	115 390	-	
J00380	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/05/22	28/02/23	Comprendre et améliorer la préparation et la réponse aux catastrophes	43 618	-	43 618	43 618	-	-	-	
J00297	Division droits de la personne et développement social	05/01/21	31/07/24	Projet ACP-UE de renforcement des capacités pour des industries culturelles et créatives pérennes en Océanie	1 399 594	1 009 675	2 409 269	291 114	2 118 155	2 118 155	-	
J00356	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	13/12/21	13/12/24	Projet d'adoption de solutions de valorisation des déchets dans le Pacifique	772 178	(187 868)	584 310	393 043	191 267	191 267	-	
					Banque mondiale	(1 448 803)	4 039 972	2 591 169	3 522 749	(931 580)	408 719	(1 340 298)
J00072	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/15	31/10/23	Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 1	(194 606)	1 215 354	1 020 748	917 967	102 781	102 781	-	
J00137	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/15	31/10/23	Banque mondiale – Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 1	(88 721)	309 911	221 190	209 237	11 953	11 953	-	
J00138	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	23/06/17	31/03/24	Programme pour la résilience du Pacifique – Phase 2	138 989	813 375	952 364	794 689	157 675	157 675	-	

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR											
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00139	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	17/12/18	30/06/24	Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique (PCRAFI) – Phase 2	(1 556 417)	1 001 332	(555 085)	785 213	(1 340 298)	-	(1 340 298)
J00262	Division statistique pour le développement	01/07/20	31/12/25	Innovation statistique et renforcement des capacités dans les pays insulaires océaniques	251 951	700 000	951 951	815 642	136 309	136 309	-
Tous les organismes des Nations Unies					1 025 036	2 746 715	3 771 750	3 329 067	442 683	947 238	(504 555)
J00034	Division droits de la personne et développement social	01/01/18	31/12/23	11 ^e FED – Partenariat pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles dans le Pacifique	306 530	1 282 252	1 588 782	1 133 722	455 060	455 060	-
J00302	Division droits de la personne et développement social	25/01/21	30/09/23	Initiative Spotlight	(97 765)	175 450	77 685	414 759	(337 074)	-	(337 074)
J00136	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	19/12/18	31/12/23	Projet d'adaptation côtière de Tuvalu	(17 431)	225 282	207 852	171 398	36 454	36 454	-
J00142	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	01/04/15	01/06/22	PNUD – Programme « De la montagne au récif »	6 375	(10 849)	(4 474)	(4 474)	-	-	-
J00274	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	21/10/20	06/11/24	PNUD – Projet de gestion des aquifères côtiers (MCAP)	(67 674)	875 852	808 178	969 790	(161 613)	-	(161 613)
J00340	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	10/08/21	31/12/23	Programme ACP-UE en faveur des minéraux du développement – Phase 2 (Fidji)	(9 366)	83 555	74 189	79 959	(5 770)	-	(5 770)
J00258	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	29/05/20	30/09/20	Programme conjoint PNUE/ONUDI pour l'accueil et la gestion du Centre-Réseau des technologies climatiques	(98)	-	(98)	-	(98)	-	(98)
J00358	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	13/12/21	31/12/26	Amélioration des services d'information et de connaissances sur le climat	954 427	-	954 427	498 703	455 724	455 724	-
J00304	Division statistique pour le développement	06/04/21	31/12/22	UNFPA (Bureau sous-régional du Pacifique)/ CPS – Programme de travail 2021	(8 784)	8 784	-	-	-	-	-
J00124	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/04/17	30/06/23	Centre océanien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE)	(41 179)	106 389	65 210	65 210	-	-	-
Bureau de météorologie					287 147	196 039	483 187	966 382	(483 195)	-	(483 195)
J00461	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/23	30/06/27	Programme de soutien climat et océans – Pacifique – Phase 3	-	-	-	483 195	(483 195)	-	(483 195)
J00064	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/18	30/06/23	Programme de soutien climat et océans – Pacifique – Phase 2	287 147	196 039	483 187	483 187	-	-	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
				Coopération autrichienne pour le développement (ADC)	526 790	200 000	726 790	298 217	428 574	428 574	-
J00343	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/01/21	31/12/25	PCREEE – Deuxième phase opérationnelle (2021-2025)	526 790	200 000	726 790	298 217	428 574	428 574	-
				Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR)	748 845	1 254 879	2 003 724	1 325 002	678 722	693 654	(14 932)
J00364	Division ressources terrestres – Bureau du-de la Directeur-rice	01/01/22	31/12/26	ACIAR – Fonds programme 2022-2026	50 510	146 584	197 095	161 621	35 474	35 474	-
J00365	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	01/01/22	31/12/26	ACIAR – Fonds programme 2022-2026	3 838	119 933	123 771	121 548	2 222	2 222	-
J00001	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/09/15	31/12/20	Optimisation de la santé des sols des atolls/ ACIAR	23 307	-	23 307	23 307	-	-	-
J00003	Division ressources terrestres – Agriculture durable	28/11/17	28/02/22	Gestion des sols en Océanie	(1 745)	-	(1 745)	(1 745)	-	-	-
J00012	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/07/16	31/03/23	Débouchés commerciaux pour le cacao	(17 313)	54 094	36 781	36 781	-	-	-
J00009	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16	31/03/21	Systèmes d'agroforesterie	7 352	-	7 352	7 352	-	-	-
J00011	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16	31/05/21	Domestication et culture du bois de santal	612	-	612	612	-	-	-
J00013	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	01/01/18	30/06/23	Paysages climato-intelligents	(7 009)	6 105	(904)	(904)	-	-	-
J00018	Division ressources terrestres – Agriculture durable	10/05/17	30/06/23	Intégration des systèmes de gestion des cultures protégées	6 107	-	6 107	6 107	-	-	-
J00019	Division ressources terrestres – Agriculture durable	26/06/18	31/12/24	Lutte contre les menaces émergentes (maladies/ravageurs) pour l'horticulture insulaire océanienne	470 539	-	470 539	167 125	303 415	303 415	-
J00182	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	29/03/16	31/12/24	Financement à long terme pour la culture ex-situ d'aracées et d'ignames	24 843	37 473	62 315	44 661	17 655	17 655	-
J00205	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	28/05/19	31/12/24	Sauvegarde de la diversité génétique du cocotier et réintroduction	129 507	318 168	447 675	210 790	236 885	236 885	-
J00214	Division statistique pour le développement	01/08/19	31/05/23	Améliorer la nutrition au moyen de l'agriculture et des pêches	4 639	-	4 639	4 639	-	-	-
J00300	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	18/02/21	31/01/26	Filière cocotier et autres ressources forestières non traditionnelles	56 257	86 341	142 598	152 946	(10 348)	-	(10 348)
J00360	Division ressources terrestres – Bureau du-de la Directeur-rice	15/12/21	31/07/23	Élaborer un cadre pour la collaboration régionale en Océanie	14 840	-	14 840	19 423	(4 583)	-	(4 583)
J00398	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	19/08/22	31/12/24	Améliorer la résilience et la biosécurité des tubercules	(15 682)	159 105	143 422	90 080	53 342	53 342	-
J00443	Division ressources terrestres – Agriculture durable	08/05/23	30/06/27	Gestion des sols en Océanie	-	20 239	20 239	18 361	1 878	1 878	-
J00361	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	02/02/22	31/01/23	Financement de cours de transition pour des participants aux projets de l'ACIAR	(1 756)	3 408	1 652	1 652	-	-	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00423	Division ressources terrestres – Bureau du-de la Directeur-ric	30/01/23	31/12/23	Semaine de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique 2023	-	181 136	181 136	181 136	-	-	-
J00452	Division ressources terrestres – Bureau du-de la Directeur-ric	01/07/23	30/06/25	Mise à l'essai et adaptation du cadre régional de collaboration pour la recherche	-	122 294	122 294	79 512	42 782	42 782	-
DT Global Australia Pty Ltd					46 103	-	46 103	(5 401)	51 504	51 504	-
J00362	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	17/12/21	30/06/22	Mécanisme australien de gestion des ressources aux Îles Salomon	45 085	-	45 085	-	45 085	45 085	-
J00244	Division ressources terrestres – Agriculture durable	20/12/19	30/06/21	Soutien initial au projet « Food Futures » à Tuvalu	6 419	-	6 419	-	6 419	6 419	-
J00253	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/04/20	30/04/22	Préparation en santé animale (peste porcine africaine)	(5 401)	-	(5 401)	(5 401)	-	-	-
Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA)					(570 770)	1 992 027	1 421 257	1 239 841	181 415	181 415	-
J00110	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/07/16	31/03/24	FFA – Services d'observation régionale – Recouvrement des coûts	(36 035)	427 751	391 716	391 224	493	493	-
J00111	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	27/06/17	31/12/24	FFA/MFAT – Amélioration de la politique et de la gestion de la pêche thonière à la palangre dans le Pacifique Sud (accord TK)	(240 059)	586 593	346 534	183 709	162 825	162 825	-
J00119	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/07/18	31/10/24	FFA – Documentation des captures et dispositif de conformité	(39 644)	81 371	41 727	36 973	4 754	4 754	-
J00388	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	15/06/22	30/06/27	FEM 3 – Démarches axées sur le changement climatique et les écosystèmes	(255 033)	896 312	641 279	627 935	13 344	13 344	-
Royal Botanic Gardens, Kew					13 628	-	13 628	13 628	-	-	-
J00010	Division ressources terrestres – Paysages et forêts durables	29/03/16	30/04/24	Garfield Weston – Banque mondiale de semences arboricoles	13 628	-	13 628	13 628	-	-	-
Agence française de développement (AFD)					1 393 903	230 000	1 623 903	1 811 196	(187 293)	275 226	(462 520)
J00044	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	01/01/18	31/12/23	Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP)	623 219	-	623 219	623 219	-	-	-
J00270	Division changement climatique et durabilité environnementale	18/11/20	31/03/25	Initiative Kiwa – Appui technique à l'élaboration de projets	175 542	-	175 542	123 575	51 967	51 967	-
J00317	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	28/05/21	28/05/25	Réseau océanien de fermes pédagogiques biologiques (Kiwa)	300 510	-	300 510	763 030	(462 520)	-	(462 520)
J00372	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	05/01/22	15/02/24	ROSSP – Volet numérique lutte contre crise sanitaire	294 631	230 000	524 631	301 372	223 259	223 259	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
				Banque asiatique de développement (BAsD)	1 329 675	-	1 329 675	1 220 424	109 251	109 251	-
J00309	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	20/09/21	30/06/25	BAsD – Projet PacREF	1 329 675	-	1 329 675	1 220 424	109 251	109 251	-
				Ministère australien de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts	236 396	61 812	298 208	211 498	86 710	86 710	-
J00374	Division ressources terrestres – Agriculture durable	31/03/22	31/03/26	Renforcement des capacités du réseau PHOVAPS	56 638	61 812	118 450	111 494	6 956	6 956	-
J00378	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/06/22	31/05/24	« Une seule santé » – Renforcer l'approche régionale	179 758	-	179 758	100 004	79 754	79 754	-
				Centres de lutte contre la maladie des États-Unis d'Amérique (CDC)	600 771	(586 246)	14 525	857	13 668	13 668	-
J00181	Division santé publique – Services de laboratoire	01/01/18	29/09/22	Fonds projet CDC – 2016-2021	600 771	(586 246)	14 525	857	13 668	13 668	-
				FAMILY HEALTH INTERNATIONAL	161 377	417 725	579 103	80 105	498 998	498 998	-
J00298	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	24/08/20	31/12/21	Renforcement des capacités, gestion USAID – Fidji/Kiribati/Nauru	118 570	-	118 570	-	118 570	118 570	-
J00383	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	01/03/22	15/11/23	COVID-19 – Appui à la réponse dans les îles du Pacifique	42 807	417 725	460 533	80 105	380 428	380 428	-
				Institut de la statistique de Nouvelle-Zélande	10 903	(10 903)	-	-	-	-	-
J00315	Division statistique pour le développement	20/05/21	31/08/23	Assistance technique en matière d'analyse de données/d'enquêtes d'évaluation rapide (service national de la statistique de Tokelau)	10 903	(10 903)	-	-	-	-	-
				Fondation Conservation International	171 268	210 059	381 327	483 514	(102 187)	-	(102 187)
J00399	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	29/08/22	30/06/24	Mécanisme de financement de la préparation de projets du FVC (thons) – Études 2, 3, 8-10	80 188	138 407	218 595	294 149	(75 554)	-	(75 554)
J00410	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	14/10/22	02/10/24	Mécanisme de financement de la préparation de projets du FVC (thons) – Études 1, 4-7	91 080	71 652	162 732	189 364	(26 632)	-	(26 632)
				Rocky Mountain Institute (RMI)	-	236 385	236 385	143 394	92 991	92 991	-
J00465	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/01/23	31/12/24	Mise en œuvre du Réseau d'accès au financement climatique	-	185 432	185 432	-	185 432	185 432	-
				Fonds Pacifique	410 691	170 000	580 691	250 386	330 305	330 305	-
J00201	Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration	01/03/19	30/04/22	Fonds Pacifique – Année 2019	1 826	-	1 826	-	1 826	1 826	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR											
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00313	Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration	16/04/21	31/03/25	Fonds Pacifique – Année 2021	137 945	-	137 945	136 759	1 186	1 186	-
J00375	Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration	07/04/22	31/12/24	Fonds Pacifique – Année 2022	248 594	10 000	258 594	73 119	185 475	185 475	-
J00259	Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration	01/08/20	31/12/23	Fonds Pacifique – Année 2020	22 327	-	22 327	22 327	-	-	-
J00456	Division santé publique – Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles	24/07/23	23/07/24	Communication innovante et lutte contre les MNT	-	160 000	160 000	18 182	141 818	141 818	-
États fédérés de Micronésie					271 746	55 208	326 954	7 754	319 201	333 121	(13 920)
J00178	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Mélanésie	01/01/19	31/12/24	CPS/Micronésie – Fonds contrepartie	285 667	55 208	340 875	7 754	333 121	333 121	-
J00341	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/06/21	31/12/22	États fédérés de Micronésie – PCD RD21-0019 – Suivi des DCP	(13 920)	-	(13 920)	-	(13 920)	-	(13 920)
Fonds vert pour le climat (FVC)					1 841 467	167 382	2 008 849	851 412	1 157 437	1 157 437	-
J00204	Division changement climatique et durabilité environnementale	15/06/19	27/06/22	FVC/États fédérés de Micronésie – Appui à la planification et aux activités préparatoires – Phase 2	9 058	-	9 058	-	9 058	9 058	-
J00396	Division changement climatique et durabilité environnementale	03/08/22	02/08/25	CPS – Préparation régionale	609 612	-	609 612	313 851	295 761	295 761	-
J00407	Division changement climatique et durabilité environnementale	13/10/22	12/10/25	FVC/États fédérés de Micronésie – Appui à la planification et aux activités préparatoires – Phase 3	537 231	-	537 231	234 084	303 147	303 147	-
J00444	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/06/23	01/06/24	Appui à la préparation pour la mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée des résultats	-	167 382	167 382	-	167 382	167 382	-
J00351	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Mélanésie	20/10/21	20/04/28	Programme EDA FVC/États fédérés de Micronésie – Activités	646 852	-	646 852	283 645	363 206	363 206	-
J00357	Division changement climatique et durabilité environnementale	20/10/21	20/04/28	Programme EDA FVC/États fédérés de Micronésie – Part versée aux entités accréditées	38 713	-	38 713	19 831	18 882	18 882	-
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)					63 150	143 051	206 201	171 456	34 745	63 830	(29 085)
J00394	Division ressources terrestres – Agriculture durable	10/08/22	30/11/23	Mise en place du Régime régional d'homologation des pesticides dans les îles du Pacifique	6 230	43 592	49 822	39 602	10 220	10 220	-
J00007	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	17/12/18	17/12/23	Utilisation de biotechnologies modernes pour assurer la sécurité alimentaire dans les îles du Pacifique	22 490	-	22 490	45 760	(23 270)	-	(23 270)
J00289	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	14/12/20	14/09/24	Sauvegarde des variétés menacées de cocotier	44 959	-	44 959	50 775	(5 816)	-	(5 816)

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00455	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	10/07/23	15/05/27	Modélisation des effets du changement climatique sur la distribution des thons	-	90 960	90 960	37 350	53 610	53 610	-
J00376	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	06/05/22	31/12/22	Mise au point d'un Système régional océanien pour les indications géographiques	23 950	(23 584)	366	366	-	-	-
J00311	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	24/05/21	30/11/22	Renforcement de la sécurité hydrique et alimentaire et de la résilience face au changement climatique dans les pays insulaires volcaniques	(34 480)	32 082	(2 398)	(2 398)	-	-	-
Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA)					(142 300)	95 777	(46 523)	51 185	(97 708)	-	(97 708)
J00323	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/07/21	30/09/23	Appui au renforcement des capacités et à la formation – CPS	(142 300)	95 777	(46 523)	51 185	(97 708)	-	(97 708)
Agence allemande de coopération internationale (GIZ)					184 448	415 056	599 505	364 615	234 890	234 890	-
J00169	Interne – TIC	01/01/17	31/12/23	CPS/GIZ – Partage frais de personnel	2 014	-	2 014	2 014	-	-	-
J00079	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programmation, performance et systèmes	15/10/16	30/06/19	GIZ – Financement des projets, phase de préparation	-	-	-	-	-	-	-
J00268	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/10/20	30/06/22	Mise en place de la Plateforme des CDN – Fidji – Phase 2	6 557	-	6 557	(4 120)	10 677	10 677	-
J00389	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/07/22	31/08/24	Mise en place de la Plateforme des CDN – Fidji – Phase 3	88 740	104 388	193 129	112 833	80 296	80 296	-
J00395	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/04/22	31/10/23	Projet de transition vers un transport maritime sobre en carbone	44 881	-	44 881	26 848	18 034	18 034	-
J00430	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/03/23	31/08/24	Mise en place de la Plateforme des CDN – Fidji – Phase 3	-	252 924	252 924	218 304	34 620	34 620	-
J00454	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/07/23	30/06/25	MACBLUE – Télédétection pour la préservation des mangroves et des herbiers	-	100 000	100 000	8 737	91 263	91 263	-
J00147	Direction opérations et gestion – Bureau régional pour la Mélanésie	01/01/19	31/12/19	GIZ – Changement climatique	42 256	(42 256)	-	-	-	-	-
Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA)					586	19 507	20 093	20 093	-	-	-
J00202	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêches côtières et aquaculture	01/01/14	30/06/23	Tonga – Projet pêche à la ligne des espèces démersales (Niwa)	586	19 507	20 093	20 093	-	-	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique					366 748	(43 492)	323 256	154 298	168 958	235 976	(67 018)
J00261	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	16/03/20	31/12/22	FIP – Programme conjoint de détachement CORP/petits États insulaires	45 624	-	45 624	-	45 624	45 624	-
J00339	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	22/07/21	21/07/22	Renforcement des capacités des acteurs non étatiques en vue de l'élaboration de politiques agricoles durables	7 744	-	7 744	(750)	8 494	8 494	-
J00359	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	28/01/22	31/01/23	Renforcement des capacités dans les services cliniques et infirmiers spécialisés pour les professionnels de santé dans les pays océaniques	(4 654)	-	(4 654)	62 364	(67 018)	-	(67 018)
J00363	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/22	31/12/24	Plan d'aménagement de l'espace côtier et maritime	245 457	-	245 457	72 579	172 878	172 878	-
J00373	Interne – TIC	08/04/22	31/08/22	Plateforme de données océaniques – Renforcer la gouvernance et la collaboration régionales en matière de données	72 578	(43 492)	29 085	20 106	8 980	8 980	-
Suède					187 909	1 211 913	1 399 822	1 744 656	(344 834)	-	(344 834)
J00029	Division droits de la personne et développement social	01/07/18	30/06/21	Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) – fonds programme	36 539	(36 532)	7	7	-	-	-
J00352	Division droits de la personne et développement social	01/01/22	31/12/24	Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) – fonds programme	151 370	1 248 445	1 399 815	1 744 649	(344 834)	-	(344 834)
Ministère néo-zélandais des Industries primaires					71 924	264 588	336 512	336 512	-	-	-
J00377	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	20/05/22	30/09/23	Projet EPMAP (Partenariat pour un accès renforcé au marché océanique)	71 924	264 588	336 512	336 512	-	-	-
Landcare Research New Zealand Ltd					44 985	285 020	330 005	327 579	2 426	2 426	-
J00252	Division ressources terrestres – Agriculture durable	08/04/20	31/12/24	MFAT – Des semences pour la vie	44 985	285 020	330 005	327 579	2 426	2 426	-
Palladium International Pty Ltd					262 521	34 828	297 349	85 869	211 480	211 480	-
J00382	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-riche	06/06/22	31/03/24	Évaluation de la vulnérabilité des îles du Pacifique face au changement climatique	262 521	-	262 521	77 809	184 711	184 711	-
J00431	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	03/04/23	07/04/24	Recensement de variétés de taros tolérantes à la sécheresse	-	34 828	34 828	8 060	26 769	26 769	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
				Ministère des Armées (France)	309 170	-	309 170	86 603	222 568	222 568	-
J00271	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	09/09/20	31/12/25	Micropac – WARMALIS 2020	309 170	-	309 170	86 603	222 568	222 568	-
				Ministère de l'Éducation (Tuvalu)	33 869	10 652	44 521	22 774	21 746	21 746	-
J00332	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	28/09/21	30/11/25	Projet TuLEP	33 869	10 652	44 521	22 774	21 746	21 746	-
				Service national des pêches (Papouasie-Nouvelle-Guinée)	132 590	-	132 590	79 298	53 292	53 292	-
J00327	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	19/05/21	31/12/23	Délimitation des eaux intérieures de Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée)	132 590	-	132 590	79 298	53 292	53 292	-
				Vital Strategies	84 097	145 458	229 555	212 461	17 093	17 093	-
J00402	Division statistique pour le développement	30/08/22	31/03/23	Programme régional océanien de renforcement de la disponibilité et de la qualité des données sur les causes de décès	84 097	96 151	180 248	180 248	-	-	-
J00457	Division statistique pour le développement	18/08/23	30/09/24	Codification CIM des causes médicales de décès dans le Pacifique	-	49 307	49 307	32 214	17 093	17 093	-
				Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)	(76 457)	369 939	293 483	401 026	(107 543)	-	(107 543)
J00342	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/08/21	31/07/24	Projet pour la sécurité de la navigation dans le Pacifique – Phase 3	(76 457)	369 939	293 483	401 026	(107 543)	-	(107 543)
				Organisation maritime internationale (OMI)	241 123	650 852	891 975	936 913	(44 938)	83 961	(128 898)
J00066	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19	31/08/24	Programme intégré de coopération technique (PICT)	115 402	574 237	689 639	722 409	(32 771)	-	(32 771)
J00392	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	13/07/22	30/09/23	Émissions de gaz à effet de serre (GES) et efficacité énergétique	(3 761)	20 461	16 699	12 009	4 690	4 690	-
J00393	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	13/04/22	30/06/23	Données relatives au coût du transport maritime en Océanie	30 171	56 155	86 325	182 453	(96 128)	-	(96 128)
J00403	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	14/09/22	31/05/26	TEST Biosalissures	99 312	-	99 312	20 042	79 271	79 271	-
				Conseil du Fonds pour l'adaptation	-	1 783 850	1 783 850	-	1 783 850	1 783 850	-
J00435	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/07/23	01/07/28	Projet pêches côtières et aquaculture résilientes à Nauru	-	654 620	654 620	-	654 620	654 620	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR											
Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00436	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/01/24	01/01/28	Adaptation de l'agriculture à petite échelle pour des communautés résilientes bénéficiant d'une meilleure sécurité alimentaire (ASSA) en Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	758 111	758 111	-	758 111	758 111	-
J00450	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/07/23	01/07/28	Part versée aux entités accréditées – Fonds d'adaptation – Pêches côtières et aquaculture résilientes à Nauru	-	116 397	116 397	-	116 397	116 397	-
J00451	Division changement climatique et durabilité environnementale	01/01/24	01/01/28	Part versée aux entités accréditées – ASSA – Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	254 722	254 722	-	254 722	254 722	-
Centre du commerce international (CCI)					-	236 385	236 385	143 394	92 991	92 991	-
J00426	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	09/03/23	31/12/24	Soutien aux politiques nationales et régionales inclusives et favorables aux activités commerciales [...]	-	236 385	236 385	143 394	92 991	92 991	-
Plan International Australia					-	35 886	35 886	22 427	13 459	13 459	-
J00446	Division statistique pour le développement	15/06/23	30/06/24	Protocole d'accord – Activités d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil	-	35 886	35 886	22 427	13 459	13 459	-
Université de Wollongong					27 340	153 936	181 277	141 476	39 801	39 801	-
J00368	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	11/03/22	30/06/25	Projet de passerelle d'accès à l'UoW (fonds ACIAR)	27 340	153 936	181 277	141 476	39 801	39 801	-
The Ocean Foundation					70 183	-	70 183	38 986	31 198	31 198	-
J00344	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/09/21	30/09/24	Plateforme régionale de formation sur l'acidification de l'océan	70 183	-	70 183	38 986	31 198	31 198	-
Ambassade des États-Unis					37 541	543 721	581 262	82 658	498 604	519 038	(20 434)
J00406	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	17/10/22	15/03/24	Tuvalu – Installations de biogaz domestiques à Funafuti	37 541	-	37 541	57 975	(20 434)	-	(20 434)
J00463	Division droits de la personne et développement social	31/10/23	31/07/24	13 ^e édition du Festival des arts et de la culture du Pacifique (FestPAC)	-	543 721	543 721	24 683	519 038	519 038	-
Département d'État des États-Unis d'Amérique					(5 591)	1 121 434	1 115 842	559 565	556 278	765 122	(208 844)
J00411	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	30/09/22	30/09/26	Palau – Projets d'aménagement de l'espace maritime	-	586 246	586 246	355 902	230 344	230 344	-
J00460	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	27/09/23	08/10/26	Plan d'action stratégique du réseau genre et énergie dans le Pacifique (PEGSAP)	-	535 187	535 187	410	534 777	534 777	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00354	Division santé publique – Programme surveillance, préparation et réponse	30/09/21	30/09/24	ROSSP – Amélioration de la sécurité sanitaire en faveur de la résilience en Océanie	(5 591)	-	(5 591)	203 253	(208 844)	-	(208 844)
				Université de Nouvelle-Angleterre	11 852	(415)	11 438	11 493	(55)	-	(55)
J00287	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	09/12/20	30/06/24	Projet visant à améliorer la production et l'approvisionnement en petits ruminants	11 438	-	11 438	11 493	(55)	-	(55)
J00325	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/04/21	16/04/22	Dispositif de soutien à la recherche pour les jeunes diplômés	415	(415)	-	-	-	-	-
				Patrick J. McGovern Foundation	-	324 328	324 328	-	324 328	324 328	-
J00468	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/11/23	31/10/24	Bathymétrie dérivée d'images satellite	-	324 328	324 328	-	324 328	324 328	-
				Haut-commissariat du Royaume-Uni	68 139	236 995	305 133	313 578	(8 444)	-	(8 444)
J00337	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	30/07/21	31/03/24	Caractérisation des habitats benthiques – Projet océanique sur l'extension du plateau continental	68 104	237 029	305 133	313 578	(8 444)	-	(8 444)
J00210	Division droits de la personne et développement social	16/07/18	31/03/20	Projet en faveur de l'égalité dans les pays océaniques du Commonwealth	35	(35)	-	-	-	-	-
				Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	399 943	4 167 574	4 567 517	4 476 585	90 932	159 631	(68 699)
J00065	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	29/01/15	31/12/20	Projet de renforcement institutionnel dans les pays insulaires du Pacifique pour l'adaptation au changement climatique	(68 699)	-	(68 699)	-	(68 699)	-	(68 699)
J00272	Division droits de la personne et développement social	29/06/20	30/06/22	USAID – Projet de gouvernance dans le Pacifique Nord	4 876	-	4 876	4 876	-	-	-
J00335	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	30/09/21	29/09/26	Projet de conformité et de gestion des pêcheries côtières dans le Pacifique (PCFMC)	(143 677)	1 150 231	1 006 553	907 027	99 526	99 526	-
J00330	Division droits de la personne et développement social	03/05/21	02/05/26	PROJECT Governance	607 444	3 017 343	3 624 787	3 564 682	60 105	60 105	-
				Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC)	1 923 586	3 005 173	4 928 759	3 817 500	1 111 259	1 298 652	(187 393)
J00101	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18	31/12/23	Services scientifiques de la WCPFC	1 509 877	899 797	2 409 674	1 281 526	1 128 148	1 128 148	-
J00445	Division statistique pour le développement	29/06/23	30/12/23	Enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil – Atelier de 3 jours – Nouvelle-Zélande	-	29 011	29 011	29 011	-	-	-
J00102	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18	31/12/23	Gestion des données du programme régional d'observation (PRO) de la WCPFC	214 295	638 968	853 263	881 177	(27 914)	-	(27 914)
J00114	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18	31/12/23	Programme océanique de marquage des thons	62 144	670 917	733 062	834 075	(101 013)	-	(101 013)

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00115	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18	31/12/23	Projet 35b Centre de ressources biologiques du thon	(26 493)	102 163	75 670	86 879	(11 209)	-	(11 209)
J00116	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	20/04/18	31/12/21	WCPCF – Projet 81 d'approfondissement des travaux sur l'âge et la croissance du thon obèse	-	-	-	-	-	-	-
J00118	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/18	31/12/23	Appui au projet de gestion des ressources halieutiques hauturières – Amélioration du suivi de la pêche thonière	12 108	135 746	147 854	159 400	(11 545)	-	(11 545)
J00222	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/01/19	31/12/23	Amélioration des données relatives au poids et à la longueur des poissons	64 766	-	64 766	49 457	15 308	15 308	-
J00248	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/03/20	31/12/23	Améliorer la base de données sur la composition des prises des senneurs	24 844	-	24 844	-	24 844	24 844	-
J00296	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/02/21	31/12/23	Formation des observateurs à l'échantillonnage biologique des élamobranches	16 868	-	16 868	-	16 868	16 868	-
J00333	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	23/08/21	31/12/25	Mise à l'essai d'un DCP biodégradable et anti-enchevêtrement dans le Pacifique occidental et central	173 206	-	173 206	204 342	(31 136)	-	(31 136)
J00347	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	15/10/21	31/12/22	Groupe de travail intersessions sur le transbordement – Évaluation des activités de transbordement	(36 425)	36 541	116	116	-	-	-
J00414	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/12/22	31/12/25	Préparer les pêcheries thonières à l'application de méthodes de marquage-recapture fondées sur l'identification génétique de paires d'individus apparentés	-	223 936	223 936	153 815	70 121	70 121	-
J00418	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/02/23	30/09/23	P115 : Étudier/modéliser les tendances en matière de recrutement de la bonite	-	18 644	18 644	548	18 095	18 095	-
J00419	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/02/23	31/12/25	P114 – Amélioration de la couverture des données relatives aux arrivages de poisson dans les conserveries	-	32 538	32 538	7 271	25 266	25 266	-
J00421	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/03/23	31/08/24	P108 – Évaluation de l'état des stocks de requin soyeux dans le Pacifique occidental et central	-	46 331	46 331	50 907	(4 576)	-	(4 576)
J00256	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/03/20	31/08/21	WCPCF – Projet 88 – Données acoustiques recueillies sur DCP (financement UE)	(54 000)	54 000	-	-	-	-	-
J00391	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	20/06/22	31/12/22	P107 : Évaluation des stocks de peaux bleues dans le Pacifique Sud-Ouest	(37 606)	37 606	-	-	-	-	-
J00417	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/02/23	31/08/23	P97b – Évaluation à mi-parcours du Plan de recherche sur les requins 2021-2025	-	27 906	27 906	27 906	-	-	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00420	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	01/02/23	31/12/23	P112 – Plan de recherche sur les poissons à rostre 2023-2027	-	51 070	51 070	51 070	-	-	-
				Organisation météorologique mondiale (OMM)	17 323	30 244	47 567	47 567	-	-	-
J00081	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19	28/02/22	Prévision de l'impact des inondations côtières : TV & KI	6 794	-	6 794	6 794	-	-	-
J00409	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	31/10/22	31/10/24	Initiative CREWS 2.0 (Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques) de l'OMM dans les PEID	10 529	30 244	40 773	40 773	-	-	-
				Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)	-	135 647	135 647	120 432	15 215	15 215	-
J00458	Division ressources terrestres – Agriculture durable	06/09/23	31/12/24	Soutien aux réunions annuelles du Réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique (PHOVAPS), 2023-2024	-	135 647	135 647	120 432	15 215	15 215	-
				Divers bailleurs	3 029 003	426 869	3 455 872	1 060 903	2 394 969	2 566 120	(171 152)
J00038	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19	31/12/23	SPFSC et examen national de fin d'études secondaires	834 691	368 317	1 203 008	242 408	960 600	960 600	-
J00040	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/01/19	31/12/23	Autres projets – Facturation des services fournis	5 900	2 578	8 478	4 102	4 376	4 376	-
J00063	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	01/01/19	31/12/25	Commission des pêches du Pacifique central (CPSC)	(15 239)	-	(15 239)	2 388	(17 628)	-	(17 628)
J00068	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	01/01/18	31/12/24	Activités – Projet de levés géologiques et ressources terrestres	109 181	26 132	135 313	30 726	104 587	104 587	-
J00145	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	30/11/18	31/12/23	Compte général POETCom	7 914	3 731	11 645	(2 205)	13 850	13 850	-
J00161	Bureau du-de la Directeur-riche général-e – Communication	01/01/19	31/12/19	Vidéo/Télévision/Pacific Way	(846)	4 436	3 590	1 834	1 755	1 755	-
J00168	Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration	01/01/19	31/12/19	Fonds pour l'innovation de la CPS	998 888	43 387	1 042 276	3 339	1 038 936	1 038 936	-
J00170	Division ressources terrestres – Bureau du-de la Directeur-riche	01/01/19	31/12/23	Compte consolidé – Division ressources terrestres	117 532	2 592	120 123	42 011	78 112	78 112	-
J00180	Division géosciences, énergie et services maritimes – Bureau du-de la Directeur-riche	01/01/19	31/12/23	Projets terminés – Division géosciences, énergie et services maritimes	20 445	-	20 445	8 771	11 673	11 673	-
J00211	Direction opérations et gestion – Service des finances	01/01/17	31/12/23	Finances – Examen des systèmes, politiques et procédures	111 924	-	111 924	(886)	112 810	112 810	-
J00283	Interne – TIC	01/10/20	31/12/25	Plateforme de données océaniques – Lettre d'accord avec des intervenants externes	5 747	-	5 747	2 499	3 248	3 248	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00385	Division droits de la personne et développement social	17/06/22	31/12/22	Initiative régionale aux Îles Cook – Réponse socialement inclusive à la pandémie de COVID-19	86 136	(76 598)	9 538	9 538	-	-	-
J00290	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	01/01/20	31/12/23	CePaCT – Facturation des services fournis	9 569	11 710	21 279	(2 977)	24 257	24 257	-
J00397	Division statistique pour le développement	01/01/23	31/12/23	Division statistique pour le développement – Facturation des services fournis	40 162	28 765	68 927	25 648	43 279	43 279	-
J00400	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	05/09/22	31/12/24	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Programme pêche hauturière – Facturation des services fournis	973	-	973	(1 423)	2 396	2 396	-
J00401	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes	21/09/22	31/12/23	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme océans et services maritimes – Facturation des services fournis	171 441	-	171 441	101 153	70 288	70 288	-
J00307	Division droits de la personne et développement social	10/05/21	28/01/22	Programme pilote de réponse rapide à la COVID-19 (Fidji, Samoa, Tuvalu)	23 178	-	23 178	-	23 178	23 178	-
J00071	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	02/10/17	31/03/23	Alliance océanienne pour la gestion des situations d'urgence (PIEMA)	307 074	(41 593)	265 481	265 481	-	-	-
J00167	Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration	01/01/19	31/12/23	Projets transversaux – Direction opérations et gestion	132 050	-	132 050	132 050	-	-	-
J00408	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	03/11/22	31/12/23	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés – Facturation des services fournis	62 283	29 924	92 207	19 433	72 774	72 774	-
J00416	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	21/12/22	18/01/28	Alliance océanienne pour la gestion des situations d'urgence (PIEMA) – Phase 2	-	23 488	23 488	177 012	(153 524)	-	(153 524)
				Autres	45 258	236 324	281 582	137 054	144 528	149 528	(5 000)
J00464	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	01/09/23	30/11/23	Réunions du comité du Réseau océanien d'information sanitaire (PHIN) – Australian Institute of Health and Welfare (AIHW)	-	11 955	11 955	65	11 890	11 890	-
J00434	Division ressources terrestres – Agriculture durable	01/03/23	01/01/26	Orientations pour la transformation des systèmes alimentaires des zones côtières océaniques	-	7 272	7 272	-	7 272	7 272	-
J00440	Division ressources terrestres – Marchés pour assurer les moyens de subsistance	21/10/22	30/09/23	Acte de détachement – Personnel du Secrétariat de l'Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique	-	6 975	6 975	3 118	3 857	3 857	-
J00276	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Gestion des pêches côtières	13/11/20	30/06/23	MNHN - Réalisation d'un « E-NDF » sur les holothuries	5 000	-	5 000	10 000	(5 000)	-	(5 000)
J00429	Direction opérations et gestion – Section traduction et interprétation	05/04/23	31/12/23	Plan de renforcement du français et multilinguisme	-	9 200	9 200	9 200	-	-	-
J00462	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Bureau du-de la Directeur-riche	01/05/23	31/08/23	Initiative en faveur des aliments bleus pour le Pacifique	-	56 894	56 894	56 894	-	-	-

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROJET (DU 01/01/2023 AU 31/12/2023) PAR BAILLEUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AA)		Titre du projet	Solde au 31/12/2022	Sommes reçues des bailleurs/ restituées aux bailleurs	Total disponible	Dépenses	Solde au 31/12/2023	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
J00083	Division santé publique – Bureau du-de la Directeur-riche	01/01/15	31/12/18	Fonds mondial – Fonds pour la région du Pacifique occidental	34 650	-	34 650	-	34 650	34 650	-
J00453	Division ressources terrestres – Ressources génétiques	01/08/23	31/12/27	Crop Trust / MFAT-CePaCT	-	99 012	99 012	39 888	59 124	59 124	-
J00069	Division géosciences, énergie et services maritimes – Programme géoressources et énergie	14/05/18	31/12/21	Fondation Pew – Atelier Ressources minérales des grands fonds marins	5 608	-	5 608	-	5 608	5 608	-
J00425	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins – Pêche hauturière – Suivi et évaluation des pêcheries et de l'écosystème	17/10/22	01/03/24	Atténuation des DCP dans l'océan Pacifique (Tri Marine)	-	45 016	45 016	17 890	27 126	27 126	-
				Réévaluation des projets (ouverture)	88 874	-	-	-	-	-	-
				Réévaluation des projets (changements)	-	(88 874)	-	-	-	-	-
				Réévaluation des projets (clôture)	-	-	-	-	-	-	-
				TOTAL	71 626 424	107 579 463	179 205 887	94 581 634	84 624 253	91 863 066	(7 238 813)

Note 17

Fonds spéciaux

		31/12/2023	31/12/2022
Économat			
Ventes		805 080	666 548
Coûts des biens vendus			
	Stock en début d'exercice	429 171	434 926
Plus :	Achats	657 818	434 836
Coûts des biens à la vente		1 086 989	869 762
Moins :	Stock en fin d'exercice	515 833	429 171
Coûts des biens vendus		571 156	440 591
Marge brute		233 923	225 957
Marge brute (en %)			
		29 %	34 %
Moins : dépenses	Coûts de personnel	120 272	114 956
	Autres dépenses de fonctionnement	51 332	45 289
Total charges		171 604	160 245
Excédent net		62 319	65 712
Stocks nets détenus en fin d'exercice			
	Total stocks en fin d'exercice	515 833	429 171
	Moins : provisions pour obsolescence	12 651	12 651
	Stocks nets détenus en fin d'exercice	503 182	416 520

		31/12/2023	31/12/2022
Logements			
Revenus locatifs		2 567 509	2 472 673
Autres produits		28 652	14 256
Total produits		2 596 161	2 486 929
Moins : dépenses	Coûts de personnel	164 670	127 946
	Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	151 721	157 836
	Location externe	1 274 497	1 095 210
	Réparation et maintenance	364 885	826 501
	Amortissements	345 218	328 321
	Charges financières	50 280	57 452
Total charges		2 351 271	2 593 265
Excédent/(déficit) net		244 890	(106 336)

Note 18

Contributions volontaires des pays membres

	31/12/2023	31/12/2022
Australie	6 197 000	6 111 873
France	305 000	305 000
Total	6 502 000	6 416 873

La France a apporté une contribution en nature au Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (PCCOS) en finançant directement un poste à plein temps jusqu'au 31 août 2026.

Note 19

Contributions statutaires et subventions des pays hôtes

	31/12/2023	31/12/2022
Samoa américaines	52 800	52 794
Australie	2 681 600	2 681 600
Îles Cook	43 600	43 576
Union européenne	11 733	-
États fédérés de Micronésie	67 800	67 794
Fidji	162 200	162 200
France	2 095 000	2 095 000
Polynésie française	108 800	108 800
Guam	57 800	57 822
Kiribati	58 100	58 073
Îles Marshall	43 600	43 576
Nauru	46 200	46 174
Nouvelle-Calédonie	485 000	485 185
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900
Niue	35 200	35 196
Îles Mariannes du Nord	52 800	52 820
Palau	43 600	43 576
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600	301 680
Pitcairn	35 200	35 196
Samoa	72 600	72 571
Îles Salomon	72 600	72 571
Tokelau	46 200	46 174
Tonga	63 400	63 353
Tuvalu	46 200	46 174
États-Unis d'Amérique	1 188 000	1 188 000
Vanuatu	131 300	131 300
Royaume-Uni	417 900	417 890
Wallis et Futuna	35 200	35 195
Total	10 173 933	10 162 190

Note 20

Produits des intérêts

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur dépôts à terme	2 524 119	455 071
Intérêts sur prêts automobiles	2 843	2 986
Total	2 526 962	458 057

Note 21

Coûts de personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires	31 613 990	28 394 772
Personnel temporaire/intérimaire	139 506	111 960
Provisions – départs et rapatriements	5 036 116	4 806 167
Indemnités	1 337 350	1 193 387
Logements	5 221 495	4 742 926
Assurance maladie	2 787 497	2 664 010
Caisse de prévoyance	2 482 943	2 256 041
Autres – formation et sécurité sociale	185 484	156 127
Total	48 804 382	44 325 389

Note 22

Dépenses de fonctionnement et autres dépenses

	31/12/2023	31/12/2022
Location externe	297 152	265 910
Consommables	4 146 742	3 799 688
Consommables (TIC)	958 651	1 330 743
Services collectifs	425 870	400 208
Fret et livraisons	184 942	322 584
(Reprise)/Provisions – contributions statutaires	(55 313)	105 600
Provisions – autres	-	65 481
Réparation et maintenance	2 119 585	1 954 024
Publications et matériel de production	1 305 168	1 344 830
Frais d'audit externe	45 655	45 655
Frais d'audit des projets	84 048	71 733
Sécurité	208 873	179 634
Autres	1 194 008	295 130
Total	10 915 381	10 181 220

Note 23

Comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget

1. La présente note doit être lue avec la Comparaison des montants budgétés et des montants réels, par programme (page 9). Les produits sont inférieurs au budget essentiellement en raison d'un taux de mise en œuvre des projets inférieur à celui-ci. Le taux de mise en œuvre des projets et des programmes a été pénalisé par l'allongement des délais de recrutement dû au fort nombre de demandes de recrutement, par des problèmes de capacité et par la disponibilité de nos partenaires d'exécution, ainsi que par le niveau de plus en plus élevé des exigences en matière de conformité de certains bailleurs. Les difficultés logistiques pesant sur les activités de recrutement, de formation et de mobilisation dans la région font partie des principaux facteurs qui ont une incidence sur la mise en œuvre des projets. Dans l'ensemble, la situation et les perspectives financières de la CPS restent positives, et celle-ci poursuivra ses efforts pour atteindre les taux d'exécution les plus élevés possible conformément à son *Plan stratégique 2022-2031*. Les plans de travail annuels des divisions et le *Cadre de résultats stratégiques* seront utilisés pour suivre les progrès réalisés au regard du Plan stratégique.
2. La baisse des dépenses est liée à la baisse du taux de mise en œuvre des projets. En outre, des économies ont été réalisées sur les salaires et les frais de fonctionnement.

Note 24

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la CPS sont les suivantes :

- i. La Caisse ; et
- ii. Les principaux membres de la direction.

Caisse de prévoyance de la CPS

La CPS conclut des transactions avec la Caisse. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et des avances fournies par la Caisse au service de gestion immobilière (voir Note 14). Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

	31/12/2023	31/12/2022
Transactions avec la Caisse de prévoyance		
Cotisations retraite	2 961 246	2 336 663
Avance de la Caisse de prévoyance au service de gestion immobilière (intérêts inclus)	2 514 000	2 522 403

Principaux membres de la direction

Les principaux membres de la direction sont les personnes chargées et responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité. Au cours de l'exercice, les responsables suivants ont été désignés comme faisant partie des principaux membres de la direction : le Directeur général, le Directeur général adjoint – Sciences et capacités, la Directrice générale adjointe – Opérations et intégration, la Directrice du Pôle communication institutionnelle, le Directeur des finances, la Directrice Stratégie, performance et apprentissage, le Directeur des services d'information, la Directrice de l'intégration et de la mobilisation des ressources, le Directeur et les Directrices des Bureaux régionaux (Mélanésie, Micronésie et Polynésie), la Directrice du Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement, le Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, la Directrice de la Division géosciences, services maritimes et énergie, la Directrice de la Division ressources terrestres, le Directeur de la Division santé publique, le Directeur de la Division droits de la personne et développement social, le Directeur de la Division statistique pour le développement et la Directrice de la Division changement climatique et durabilité environnementale.

La rémunération totale des principaux membres de la direction se compose du traitement, avantages à court terme inclus. Elle est détaillée ci-dessous :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Traitement	3 054 270	3 112 274

Note 25

Nombre d'agents

À la fin de l'exercice, la CPS comptait, en moyenne, 750 agents (contre 689 en 2022).

Note 26

Engagements et actifs/passifs éventuels

Actifs éventuels

1. Comme cela était déjà le cas à fin 2022, la CPS n'avait pas d'actif éventuel au 31 décembre 2023.

Passifs éventuels

2. Comme cela était déjà le cas à fin 2022, la CPS n'avait pas de passif éventuel au 31 décembre 2023.

Engagements

3. **Engagements en capital** : Le montant des dépenses d'investissement approuvées et engagées s'élevait à 780 674 euros au 31 décembre 2023, contre 310 223 euros en 2022.
4. **Fourniture de biens et prestation de services** : Au 31 décembre 2023, 12 196 406 euros de fourniture de biens et prestation de services avaient été engagés, contre 15 176 089 euros en 2022.

Note 27

Événements postérieurs à la clôture

La méthode comptable applicable aux indemnités des congés à payer a changé, les modifications prenant effet le 1^{er} janvier 2024. Préalablement, 10 % du salaire de base était comptabilisé comme indemnités des congés à payer. Lorsque les agents prenaient des congés, le coût de ces congés était porté au débit du compte sur lequel ils étaient comptabilisés, et au crédit du grand livre du projet. Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2024, les congés pris par les agents sont directement imputés dans le grand livre du projet afin de refléter le coût réel des congés pris. En conséquence, les congés comptabilisés au 31 décembre 2023 ont dû faire l'objet d'une reprise en janvier. Ce changement de méthode comptable a provoqué une surestimation des redevances administratives liées aux projets à hauteur de 229 510 euros au 31 décembre 2023, qui a été reprise pendant l'exercice 2024.

Depuis le 13 mai 2024, la Nouvelle-Calédonie est en proie à des troubles prenant la forme d'émeutes et de dommages aux biens et aux entreprises à la suite d'une réforme controversée du corps électoral pour les élections provinciales. Le personnel et les activités de la CPS en Nouvelle-Calédonie continuent d'en subir les effets en raison de l'interdiction des déplacements professionnels depuis et vers la Nouvelle-Calédonie, de la fermeture du siège/de la limitation de l'accès aux bâtiments pour le personnel, ainsi que des perturbations de l'ordre public et des chaînes d'approvisionnement qui surviennent régulièrement. La situation a eu des conséquences sur la mise en œuvre des programmes par les divisions situées en Nouvelle-Calédonie et par celles situées aux Fidji souhaitant mener des activités en Nouvelle-Calédonie. Ces conséquences devraient se ressentir pendant encore un moment. La CPS continue de suivre attentivement l'évolution de la situation.

À l'exception de ce qui précède, entre la clôture de l'exercice et la rédaction du présent document, aucun élément, aucune transaction, ni aucun événement de nature inhabituelle et significative, susceptible d'avoir une incidence importante sur l'activité de la CPS, le résultat de cette activité ou la situation de la CPS dans les prochains exercices n'a été recensé.

Note 28

Modifications des données comparatives

Au besoin, les données comparatives ont été retraitées à la suite des changements de présentation intervenus pendant l'exercice.



Caisse de prévoyance

États financiers
et rapport d'audit
pour l'exercice clos
au 31 décembre 2023





Rapport des auditeurs indépendants

aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique (« la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état de la performance financière et l'état des mouvements des comptes des adhérents pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 6) détaillant les principales méthodes comptables et contenant d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de l'état des mouvements des comptes des adhérents du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice concerné, conformément à l'article 21 du Règlement de la Caisse.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. Conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables, dispositions relatives à l'indépendance incluses, du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) et aux exigences déontologiques afférentes à notre activité d'audit des états financiers, nous sommes indépendants de la Caisse et nous avons respecté les autres principes déontologiques qui s'imposent en vertu desdites exigences et du Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation – Conventions comptables

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit les conventions comptables. Les états financiers sont établis en vue d'aider la Caisse à se conformer à l'article 21 du Règlement de la Caisse. Il se peut que les états financiers ne puissent donc pas être utilisés à d'autres fins. Cet élément n'ôte rien à notre opinion.

Responsabilités du-de la Directeur-riche général-e en matière d'états financiers

Conformément au Règlement financier de la CPS, il appartient au-à la Directeur-riche général-e d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe au-à la Directeur-riche général-e d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si le-la Directeur-riche général-e entend procéder à la liquidation de la Caisse ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes assurant la gouvernance de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la Caisse.

Rapport des auditeurs indépendants

aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit présentant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de détecter systématiquement une éventuelle anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Étant donné que la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui de la non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par le-la Directeur-riche général-e ;
- Nous apprécions le caractère approprié de l'application par le-la Directeur-riche général-e de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Caisse à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la Caisse de poursuivre son activité ;
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, et déterminons si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec les personnes assurant la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Note	2023 Euros	2022 Euros
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	4	914 978	829 019
Valeurs mobilières à terme ¹	5	5 218 309	6 684 050
Prêts consentis aux adhérents ²		180 916	190 211
Intérêts à recevoir et autres ¹		123 632	48 985
Avance (service de gestion immobilière)		2 514 000	-
Total actifs courants		8 951 835	7 752 265
Valeurs mobilières à terme ¹	5	3 354 176	844 884
Avance (service de gestion immobilière)		-	2 514 000
Total actifs non courants		3 354 176	3 358 884
Total actif		12 306 011	11 111 149
Solde des comptes des adhérents – Nouméa		7 487 974	6 528 718
Solde des comptes des adhérents – Suva		4 818 037	4 582 431
Total solde des comptes des adhérents		12 306 011	11 111 149

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique



Stuart Minchin
Directeur général



Vincent Chauvin
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 59 à 61, qui font partie intégrante des états financiers.

¹ Ces actifs financiers devraient être respectivement réalisés et réglés dans un délai d'un an.

² S'agissant des conditions de prêt, merci de vous référer à la règle 23 relative aux prêts du Règlement de la Caisse de prévoyance.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023		
	2023	2022
	Euros	Euros
Intérêts perçus	222 226	132 390
Frais bancaires	(586)	(1 066)
Produits totaux nets transférés au compte d'affectation	221 640	131 324
Compte d'affectation de l'exercice		
Semestre échu au 30 juin	102 047	55 745
Semestre échu au 31 décembre	119 593	75 579
Montant total des intérêts crédités aux comptes des adhérents	221 640	131 324

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 59 à 61, qui font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES MOUVEMENTS DES COMPTES DES ADHÉRENTS		
	2023	2022
	Euros	Euros
Cotisations des adhérents et intérêts	5 687 652	5 236 325
Contributions de la CPS	5 423 497	4 920 150
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	11 111 149	10 156 475
Cotisations des adhérents	1 525 179	1 441 528
Contributions de la CPS	1 436 067	895 135
	2 961 246	2 336 663
Produits nets transférés au compte d'affectation	221 640	131 324
Ajustement de change – Suva	(103 517)	104 715
Total sommes versées	3 079 369	2 572 702
Solde des comptes des adhérents avant paiement des intérêts	14 190 518	12 729 177
Versements effectués aux agents en fin de contrat et retraits	(1 884 508)	(1 618 028)
Solde de clôture au 31 décembre	12 306 010	11 111 149
Cotisations des adhérents	6 270 093	5 687 652
Contributions de la CPS	6 035 917	5 423 497
Solde de clôture au 31 décembre	12 306 010	11 111 149

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 59 à 61, qui font partie intégrante des états financiers.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023

Note 1

Entité comptable

1. La Communauté du Pacifique (CPS) dispose, à l'intention de ses agents, d'une Caisse de prévoyance (« la Caisse »), créée le 1^{er} janvier 1953 dans le but de dégager l'Organisation de l'obligation et/ou de la responsabilité, le cas échéant, d'assurer une retraite aux membres de son personnel.
2. La Caisse est gérée par la CPS, qui l'administre conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance (« le Règlement »). La situation financière de la Caisse au 31 décembre 2023 ainsi que sa performance financière et l'état des mouvements des comptes des adhérents du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice concerné ont été élaborés dans le respect du Règlement (règle 21).
3. Sous réserve du Règlement et de toutes les directives émises par la CPS conformément à celui-ci, le-la Directeur-riche général-e détient et peut exercer les pouvoirs et attributions que le Règlement confère à l'Organisation, à l'exception de la règle 24 relative aux amendements.
4. Tout-e adhérent-e peut néanmoins interjeter appel de toute décision prise par le-la Directeur-riche général-e dans l'exercice de ses pouvoirs et attributions devant le Comité de réexamen, conformément aux dispositions du chapitre XIII du *Recueil des politiques relatives au personnel*.
5. Les présents états financiers ne portent que sur les agents qui ont adhéré à la Caisse et ne concernent pas ceux qui ont adhéré à une caisse de prévoyance autre que celle de la CPS, par exemple la Caisse nationale de prévoyance des Fidji.

Note 2

Principales conventions comptables

1. L'exercice comptable pris en considération lors de l'établissement du présent document va du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.
2. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les fonds de la Caisse destinée à l'ensemble du personnel de Nouméa, constitués des cotisations des adhérents et des contributions de l'employeur, sont investis en francs CFP, tandis que les fonds de la Caisse de prévoyance destinée à tous les agents en poste à Suva sont investis en dollars fidjiens. Les états financiers sont présentés en euros, monnaie de présentation de la Caisse. En outre, sauf mention contraire, les informations financières présentées en euros ont été arrondies au nombre entier le plus proche.
3. Aux fins de la consolidation en fin d'exercice des fonds de la Caisse de Suva avec ceux de la Caisse de Nouméa, les intérêts et le capital de la Caisse de Suva ont été convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur au 31 décembre 2023, soit 0,4129 euro pour un dollar fidjien.
4. Les cotisations et les intérêts de la Caisse de Nouméa ont été convertis en euros au taux de change fixe suivant : 1 euro = 119,3317422 francs CFP.
5. Sont consentis aux adhérents des prêts à court terme sur les fonds placés en leur nom dans la Caisse. Conformément au Règlement, les adhérents peuvent emprunter un montant équivalant à 90 % des fonds détenus en leur nom dans la Caisse, sous réserve qu'ils prennent des dispositions pour rembourser ce prêt sur une période ne pouvant dépasser douze mois. Conformément à la règle 23 du Règlement consacrée aux prêts, le taux d'intérêt appliqué est un taux composé, supérieur de 2 % au taux moyen pondéré des intérêts perçus sur les investissements de la Caisse, calculé au premier jour de l'année où l'emprunt est souscrit.

6. **Avance consentie au service de gestion immobilière** : Le 28 octobre 2022, le service de gestion immobilière de la CPS a conclu un accord avec la Caisse aux termes duquel cette dernière lui a fourni une avance d'un montant de 300 000 000 francs CFP, soit 2 514 000 euros. Cette avance a été consentie à un taux d'intérêt annuel fixe de 2 % et sur une durée de deux ans (voir Note 14).
7. **Cotisations des adhérents** : Les agents cotiseront à hauteur de 8 % de leur salaire de base, ou davantage, conformément à la règle 6 du Règlement.
8. **Contributions de la CPS** : La CPS versera 8 % des salaires de base de ses agents, quel que soit le montant versé chaque mois par les différents agents.
9. **Intérêts sur les placements** : La Caisse perçoit des intérêts sur les placements en dépôts à terme, qu'elle entend conserver jusqu'à échéance, et sur les prêts aux adhérents et à la CPS. Les produits d'intérêts sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'ils sont encourus.
10. **Versement des intérêts** : À la date de calcul des intérêts, le Directeur général doit déterminer :
 - a) Le montant des produits perçus par la Caisse au cours du semestre précédent ;
 - b) Le montant des dépenses payées ou à payer par la Caisse ; et
 - c) Le taux d'intérêt à créditer sur les comptes des adhérents.

Les intérêts au taux susmentionné calculés à la date de calcul susmentionnée devront être crédités sur les comptes des adhérents à ladite date. Si un adhérent n'a pas contribué pendant un semestre complet, les intérêts devront être ajustés au *pro rata temporis*.
11. **Trésorerie et équivalents de trésorerie** : La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont déposés auprès de banques agréées.
12. **Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance** : Les actifs financiers que la Caisse a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.

Note 3

Modifications des données comparatives

Au besoin, les données comparatives ont été retraitées à la suite des changements de présentation intervenus pendant l'exercice.

Note 4

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023 Euros	2022 Euros
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	914 978	829 019

Note 5

Valeurs mobilières à terme

	2023 Euros	2022 Euros
Valeurs mobilières à terme	8 572 485	7 528 934
Analyse chronologique des valeurs mobilières à terme		
< à 3 mois	371 609	3 895 933
3 à 6 mois	2 117 045	1 732 012
6 à 12 mois	2 729 655	1 056 105
> à 12 mois	3 354 176	844 884
Total valeurs mobilières à terme	8 572 485	7 528 934

La Caisse de Nouméa a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (4 113 176 euros). Les taux d'intérêt sont compris entre 4,10 % et 4,30 %, avec une échéance comprise entre trois et six mois pour une partie de ce montant (259 000 euros), comprise entre 7 et 12 mois pour une autre (500 000 euros) et supérieure à 12 mois pour le reste (3 354 176 euros).

La Caisse de Suva a investi dans des valeurs mobilières à terme auprès de la BRED Bank (4 459 309 euros). Les taux d'intérêt sont compris entre 1,25 % et 1,85 %, avec une échéance inférieure à trois mois pour une partie de ce montant (371 609 euros), comprise entre trois et six mois pour une autre (1 858 046 euros) et comprise entre 7 et 12 mois pour le reste (2 229 654 euros).

Note 6

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la Caisse de prévoyance de la CPS sont les suivantes :

- i) la Communauté du Pacifique (CPS).

La CPS conclut des transactions avec la Caisse. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de la Caisse.

	2023 Euros	2022 Euros
(a) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS		
Avance (service de gestion immobilière)	2 514 000	2 514 000
Cotisations retraite	2 961 246	2 336 663

ISBN 978-982-00-1583-8



Produit par la Communauté du Pacifique (CPS)

Communauté du Pacifique
B.P. D5 – 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Courriel : spc@spc.int Site Web : www.spc.int

© Communauté du Pacifique (CPS) 2024